

2025

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



Conseil municipal du 17 mars 2025

Les  *onts d'Aunay*

Table des matières

Préambule.....	3
I. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE	4
1. Situation internationale, européenne et nationale	4
Situation économique internationale	4
Situation économique européenne et nationale.....	4
2. La loi de Finances 2025.....	4
Loi spéciale.....	4
Projet de loi de finances pour 2025.....	4
3. Les perspectives pour 2025	5
Objectifs politiques :	5
Objectifs financiers :	5
II. SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024	5
1. Capacité d'autofinancement.....	5
2. Des recettes de fonctionnement en hausse	5
3. Une hausse des dépenses de fonctionnement.....	6
4. Synthèse de la section de fonctionnement	8
7. Investissements et endettement	8
Investissements 2024.....	8
Endettement (budget principal uniquement).....	9
III. STRATEGIE FINANCIERE ET CONSTRUCTION DU BUDGET PRIMITIF 2025	10
1. Impact de la loi de finances sur la construction budgétaire 2025.....	11
La mesure phare du PLF 2025 : la création d'un fonds de réserve d'1 milliards d'euros.....	11
Augmentation de la valeur des bases de fiscalité.....	11
La reprise de l'écrêtement classique de la dotation forfaitaire	11
L'augmentation du taux de cotisation de la Caisse de Retraite des Agents des Collectivités locales	11
Gel de l'enveloppe du FCTVA	11
La baisse du fonds vert	11
2. Construction budgétaire 2025 : mise en œuvre de la politique communale.....	11
La poursuite des projets structurants qui reprennent les axes du rapport d'orientations budgétaire 2024 :.....	11
Projection financière de la section de fonctionnement.....	12
Rétrospective et Prospective financière	16
IV. SITUATIONS FINANCIERES 2024 ET BUDGETS PRIMITIFS 2025 DES BUDGETS ANNEXES.....	18
1. Régie de l'eau potable	18
2. Régie de l'assainissement	20
3. Photovoltaïque.....	24
Conclusion.....	24

Préambule

Le débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 Février 1992, la tenue d'un Débat dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville (analyse rétrospective).

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 Août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est même renforcée dans les communes de plus de 10.000 habitants puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel. La commune bien qu'appartenant à une strate inférieure a choisi d'apporter une information large sur l'état des finances municipales ;

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet du Département et au Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds.

Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

I. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

1. Situation internationale, européenne et nationale

Situation économique internationale

En janvier 2025, le FMI (Fonds Monétaire International) a publié ses prévisions économiques mondiales, dans lesquelles la croissance mondiale pour 2025 est estimée à un rythme modéré (environ 3 % en 2025). Le FMI met l'accent sur l'incertitude élevée, les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés financiers et les élections américaines, qui affectent la stabilité économique.

Situation économique européenne et nationale

Après une période prolongée de stagnation, l'économie de l'UE renoue avec une croissance modeste, tandis que le processus de désinflation se poursuit. Les prévisions de l'automne de la Commission européenne tablent sur une croissance du PIB de 0,9 % dans l'UE. L'inflation globale dans la zone euro devrait diminuer de plus de moitié en 2024, passant de 5,4 % en 2023 à 2,4 %, avant de diminuer plus progressivement pour atteindre 2,1 % en 2025 et 1,9 % en 2026.

Toutefois, l'incertitude et les risques à la baisse pesant sur les perspectives se sont accrus. La guerre prolongée menée par la Russie contre l'Ukraine et l'intensification du conflit au Moyen-Orient alimentent les risques géopolitiques et les risques pour la sécurité énergétique.

En France, en 2024, la croissance devrait atteindre 1,1 %, l'activité étant surtout soutenue par les exportations et la demande publique. L'investissement privé pâtit des taux d'intérêt élevés et la consommation augmente modérément, l'épargne des ménages demeurant à un niveau élevé.

En 2025, la croissance s'élèverait à 0,9 % selon l'estimation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) qui alerte sur l'impact des politiques de protectionnismes menées notamment par les Etats-Unis à la suite de l'élection de Donald Trump.

L'inflation diminuerait nettement en 2024, à +2,1 % en moyenne annuelle. Elle descendrait sous les 2 % en 2025, à 1,8 % en moyenne annuelle.

2. La loi de Finances 2025

Ce débat d'orientations politiques se réalise, en ce début d'année 2025, dans un contexte très incertain compte tenu du rejet du projet de loi de finances pour 2025 et de l'adoption d'une motion de censure en décembre 2024, et des inquiétudes pesant sur les mesures pouvant contraindre les budgets des collectivités.

Loi spéciale

Devant l'impossibilité de voter un budget avant le 1^{er} janvier 2025, le Gouvernement a présenté un projet de loi spéciale visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics en 2025, dans l'attente de l'adoption de la loi de finances de l'année.

Concrètement ce projet de **loi spéciale** prévoit de maintenir le niveau de la dotation globale de fonctionnement au même niveau que son montant 2024.

Cette loi permet également de payer les dépenses courantes, les engagements pris, de lever les impôts et les emprunts nécessaires au paiement des charges précitées.

Projet de loi de finances pour 2025

Au moment de la rédaction du ROB, le projet de loi de finances 2025 est en cours de discussion au Sénat. Les mesures déclinées ci-après, sont donc des propositions qui pourront être amendées avant d'être soumises à la commission mixte paritaire pour qu'un texte de compromis soit élaboré et soumis aux votes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le PLF 2025 repose sur un effort budgétaire d'ampleur, à hauteur de 30 Md€ d'économies. Les mesures de consolidation porteront prioritairement sur la dépense. Cet effort en dépense sera partagé entre l'État, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les administrations de sécurité sociale.

Cette participation serait mise en œuvre au moyen des mesures suivantes :

- Création d'un « fonds de précaution » : mise en réserve d'un « fonds de précaution pour les collectivités » (3 Mds€), qui sera alimenté par un prélèvement limité à un maximum de 2 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités « dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 40 millions d'euros ». Ce fonds « d'auto-assurance » permettra le renforcement à partir de 2026 des mécanismes locaux de précaution et de péréquation au bénéfice des collectivités les plus en difficulté.
- Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : la mesure initialement prévue par le gouvernement Barnier de baisse du taux (14,85 % contre 16,404 %) a fait l'objet d'un rejet du Sénat -> mesure qui semble abandonnée.

Deux autres mauvaises nouvelles affecteront les budgets locaux : la réduction du Fonds vert (qui passera de 2,5 milliards à 1 milliard d'euros) ; et une augmentation de plus d'un milliard d'euros des cotisations des employeurs publics à la CNRACL, prévue par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

En contrepartie, le gouvernement met en avant la stabilité – relative - de la dotation globale de fonctionnement (DGF), voire la progression de certaines dotations.

Les dotations de soutien à l'investissement local (DSIL, DETR) seraient maintenues selon le gouvernement.

3. Les perspectives pour 2025

Ainsi ce ROB est calqué sur celui de 2024, tout en restant prudent au vu de la conjoncture actuelle très incertaine.

Objectifs politiques :

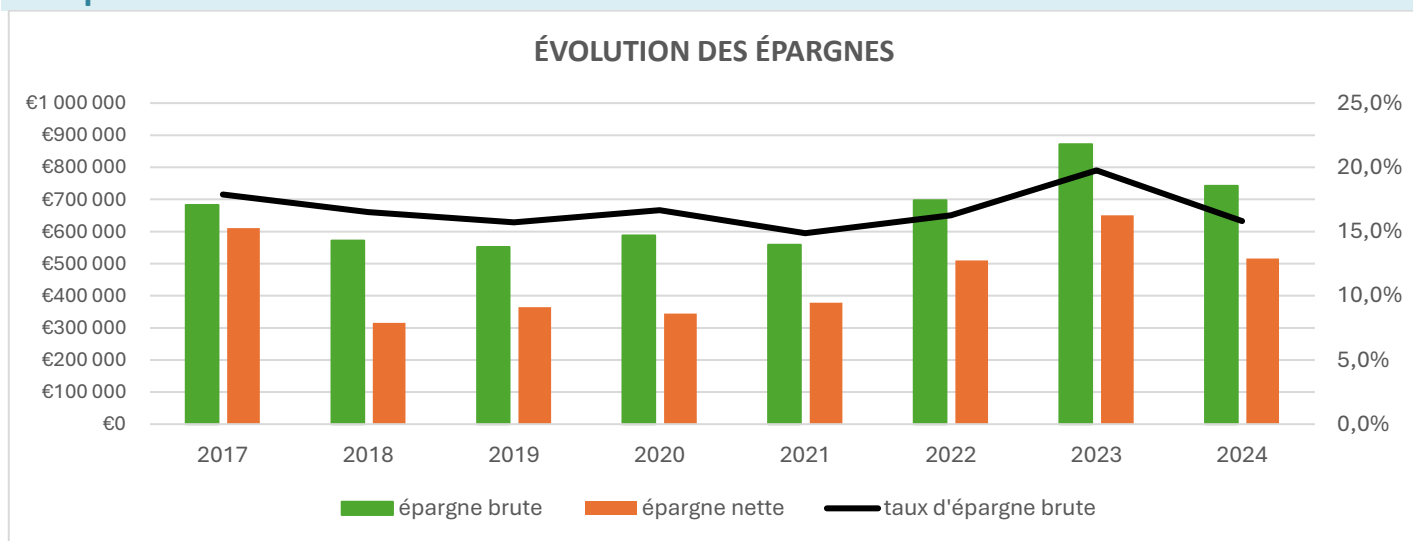
- Amélioration du cadre de vie, l'attractivité du centre bourg,
- Poursuite de la politique environnementale & de mobilité douce,
- Répondre aux attentes de la jeunesse,
- Renforcer l'accès à des services à la population,
- Contribuer à améliorer l'accessibilité,
- Soutien au tissu associatif.

Objectifs financiers :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte
- Limitation de l'érosion de l'autofinancement face à la stagnation de recettes dans un contexte inflationniste,
- Des investissements orientés vers la rénovation thermique, la sobriété écologique, la réhabilitation du centre-ville, la renaturation.

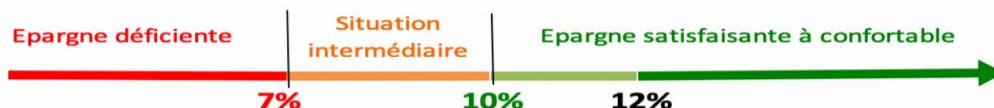
II. SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'ISSUE DE L'EXERCICE 2024

1. Capacité d'autofinancement



L'épargne brute = CAF Brute = Recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actif – Dépenses réelles de fonctionnement hors production immobilisée

L'épargne nette = CAF nette = CAF brute – Remboursement du capital des emprunts



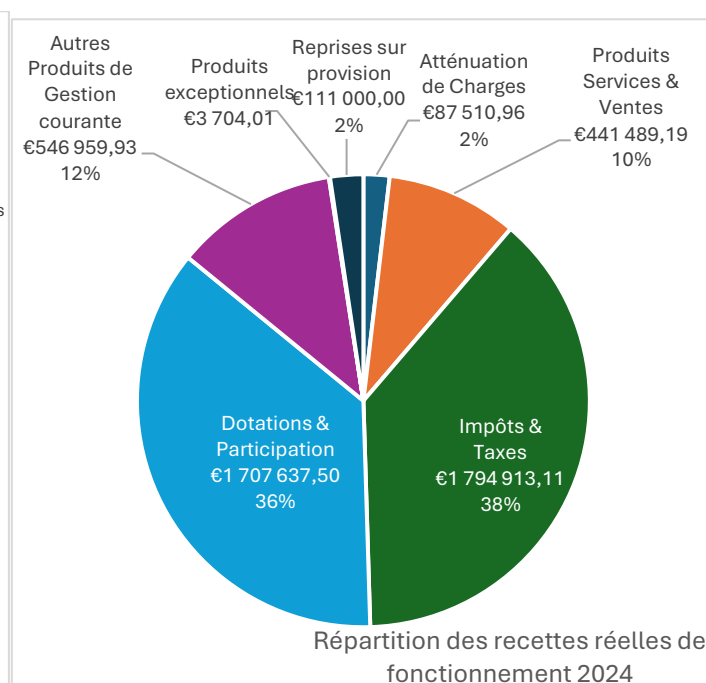
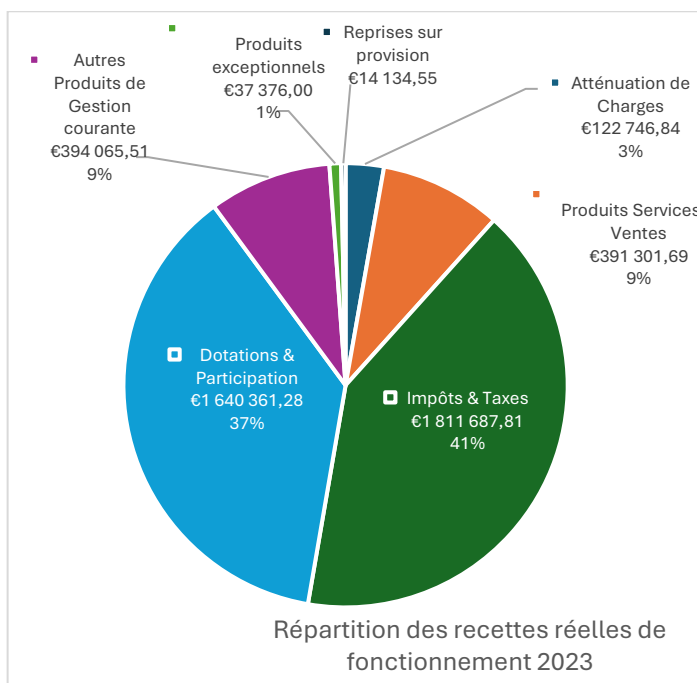
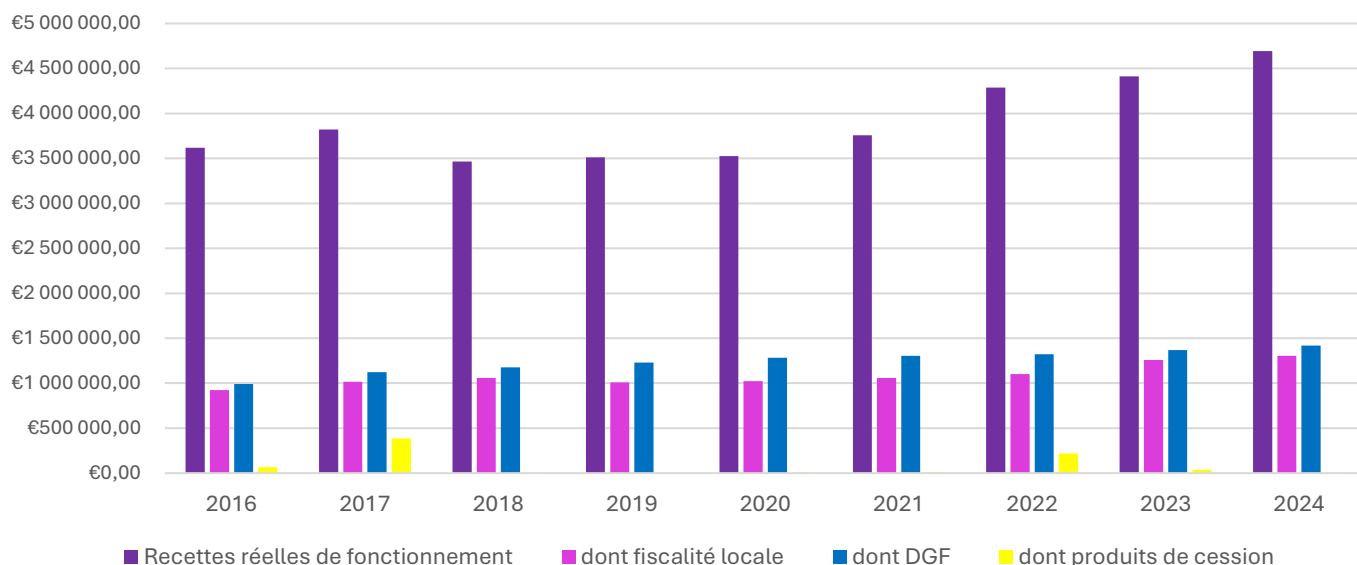
L'épargne brute et l'épargne nette avaient atteint un niveau exceptionnel en 2023. En 2024, les épargnes sont revenues au niveau de 2022, à un niveau qui reste confortable.

2. Des recettes de fonctionnement en hausse

Les recettes réelles évoluent de **+6.4%** par rapport à 2023, soit + 281 k€ en raison :

- Des remboursements de l'assurance à la suite du sinistre à l'école élémentaire et du versement du SDEC dans le cadre des contrats de commande groupée d'énergie. Des recettes enregistrées au chapitre 75 « Autres Produits de Gestion courante » ;
- De la reprise sur provision de 111 000 € (fin du contentieux avec le Crédit Agricole).

Les recettes réelles de fonctionnement en euros



3. Une hausse des dépenses de fonctionnement

Le niveau des dépenses connaît en 2024 une augmentation significative, en raison de plusieurs facteurs :

➤ **Charges à caractère général :**

- Sinistre à l'école et réparations dans les bâtiments : + 100 k€ (facteur exceptionnel).;
- Energie (électricité, gaz et combustibles) : + 50 K€, + 22 % pour l'électricité et le gaz ;
- Contrats de prestation de services incluant le marché API de livraison de repas : + 60 k€ ;
- Entretien des voies et réseaux : + 30 k€ avec le marché de remise en peinture routière ;
- Eau et assainissement : + 7 k€ causés par 3 semestres de factures (facteur exceptionnel).

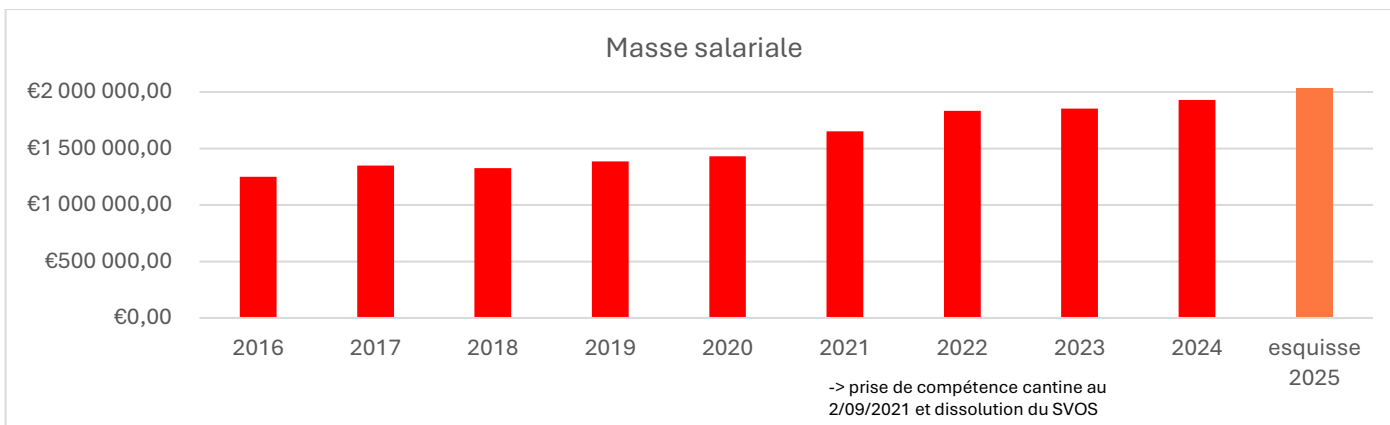
➤ **Charges financières :**

- Versement de la pénalité pour remboursement anticipé du prêt au Crédit Agricole (62 k€) à la suite de la décision de la Cour d'Appel.

➤ **Charges du personnel :**

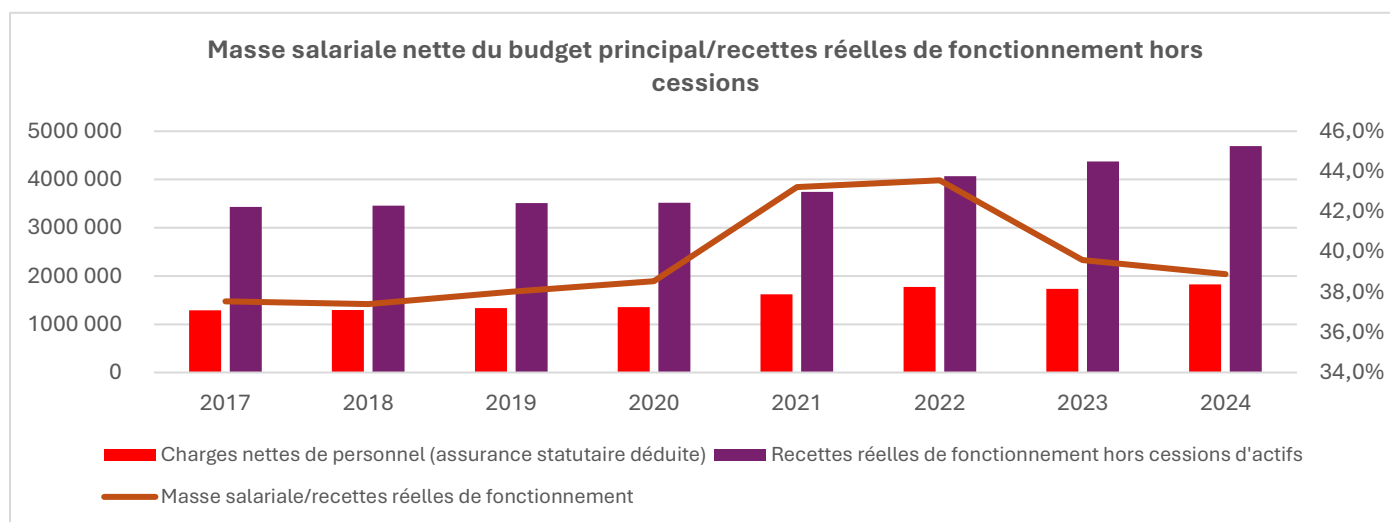
La clôture de l'exercice 2024 porte les charges de personnel à 1,93 millions d'euros, soit une augmentation de +4 % (75 k€) par rapport à 2023.

Elles représentent 46 % des dépenses réelles de fonctionnement (contre 49 % en 2023).



- ✚ Plusieurs facteurs expliquent cette évolution de + 4% :
 - L'application en année pleine de la hausse de 1.5% du point d'indice en juillet 2023 ;
 - La mise en place des titres déjeuner à partir du 1^{er} février 2024 ;
 - Le versement de la prime pouvoir d'achat en février 2024 ;
 - Les remplacements du personnel en congés notamment de maladie (compensation par des recettes issues de l'assurance statutaire) ;
 - L'impact du recensement de la population (10 agents recenseurs).

Néanmoins, **le ratio entre masse salariale et recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) reste maîtrisé :**



✚ Tous budgets confondus, la masse salariale représente 2 141 620 €, 47 % des charges réelles de fonctionnement.

Budgets	Masse salariale	Charges réelles de fonctionnement (comptes non définitifs)	Poids des charges de personnel	Population	Part charges de personnel/population	Part charges de personnel/population moyenne de la strate*
Budget principal	1 929 667 €	3 950 876 €	48,8%	4618	417,86 €	589,00 €
Régie de l'eau potable	106 350 €	303 985 €	35,0%			
Régie de l'assainissement	105 603 €	302 292 €	34,9%			
TOTAL	2 141 620 €	4 557 152 €	47,0%			

*Source : Territoires et Finances - Principaux ratios financiers des communes et intercommunalités en 2023 AMF et La Banque Postale – strate 3 500 à 10 000 habitants

- ✚ En 2024, l'effectif de 57 agents (50,5 équivalents temps plein) est composé à près de 68 % d'agents titulaires.
- ✚ L'annexe 1 du rapport d'orientations budgétaires 2025 apporte des détails supplémentaires sur le volet relatif au personnel municipal.

➤ **Autres charges de gestion courante :**

Ce chapitre est en baisse en raison du transfert de compétence piscine à PRE-BOCAGE Intercom, à partir du 1^{er} juillet 2024.

➤ **Charges exceptionnelles :**

La commune a annulé une recette 2023 pour la réémettre avec de la TVA (mandat d'annulation sur titre d'un exercice antérieur et titre réémis dans le chapitre 70).

4. Synthèse de la section de fonctionnement

En euros



SYNTHESE PAR CHAPITRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT en €

DEPENSES	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
011 - Charges à caractère général	792 654	773 201	804 951	1 077 223	1 055 952	1 330 314
012 - Charges de personnel	1 386 213	1 432 525	1 652 622	1 832 895	1 854 656	1 929 667
014 - Atténuations de produits	0	0	2 650	3 339	3 559	2 052
65 - Autres charges de gestion courante	731 188	686 531	680 350	599 498	563 975	507 243
66 - Charges financières	47 394	39 000	36 668	48 514	49 007	116 293
67 - Charges exceptionnelles	967	6 346	5 179	725	7 950	61 964
68 - Dotations aux provisions semi-budg.	0	0	14 459	27 213	4 750	6 789
DEPENSES REELLES	2 958 416	2 937 602	3 196 878	3 589 407	3 539 849	3 954 321
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	199 319	198 927	205 774	582 941	361 033	333 051
DEPENSES D'ORDRE	199 319	198 927	205 774	582 941	361 033	333 051
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 157 735	3 136 529	3 402 652	4 172 348	3 900 882	4 287 372
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
EXCEDENT DE L'EXERCICE	464 222	388 723	407 792	205 547	513 613	409 356
RECETTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024(Est.)
013 - Atténuations de charges	51 819	76 474	33 726	61 397	122 747	87 511
70 - Produits des services	192 371	115 050	187 236	293 485	391 302	441 489
73 - Impôts et taxes	1 460 168	1 450 641	1 515 859	1 628 321	1 811 688	1 794 188
74 - Dotations et participations	1 403 592	1 496 437	1 620 765	1 668 056	1 640 361	1 707 638
75 - Autres produits de gestion courante	393 657	367 565	380 325	401 301	394 066	549 207
76 - Produits financiers	0	0	0	0	0	0
77 - Produits exceptionnels	8 221	19 086	17 361	230 609	37 376	3 716
78 - Reprises sur provisions semi-budg.	0	0	0	3 581	14 135	111 000
RECETTES REELLES	3 509 827	3 525 253	3 755 271	4 286 750	4 411 674	4 694 749
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 130	0	55 173	91 145	2 821	1 979
RECETTES D'ORDRE	112 130	0	55 173	91 145	2 821	1 979
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 621 957	3 525 253	3 810 444	4 377 895	4 414 495	4 696 728
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
Recettes réelles de fonctionnement	3 509 827	3 525 253	3 755 271	4 286 750	4 411 674	4 694 749
- Dépenses réelles de fonctionnement	-2 958 416	-2 937 602	-3 196 878	-3 589 407	-3 539 849	-3 954 321
= CAF BRUTE hors cessions	551 412	587 650	558 393	697 342	871 824	740 428
- Remboursement du capital des emprunts	-186 679	-242 772	-179 863	-185 386	-222 024	-222 123
= CAF NETTE	364 733	344 879	378 531	511 956	649 801	518 305

7. Investissements et endettement

Investissements 2024

Les dépenses réelles d'investissement sont estimées en 2024 à 2.338 millions d'euros (contre 3.762 millions € en 2023).

Elles se composent :

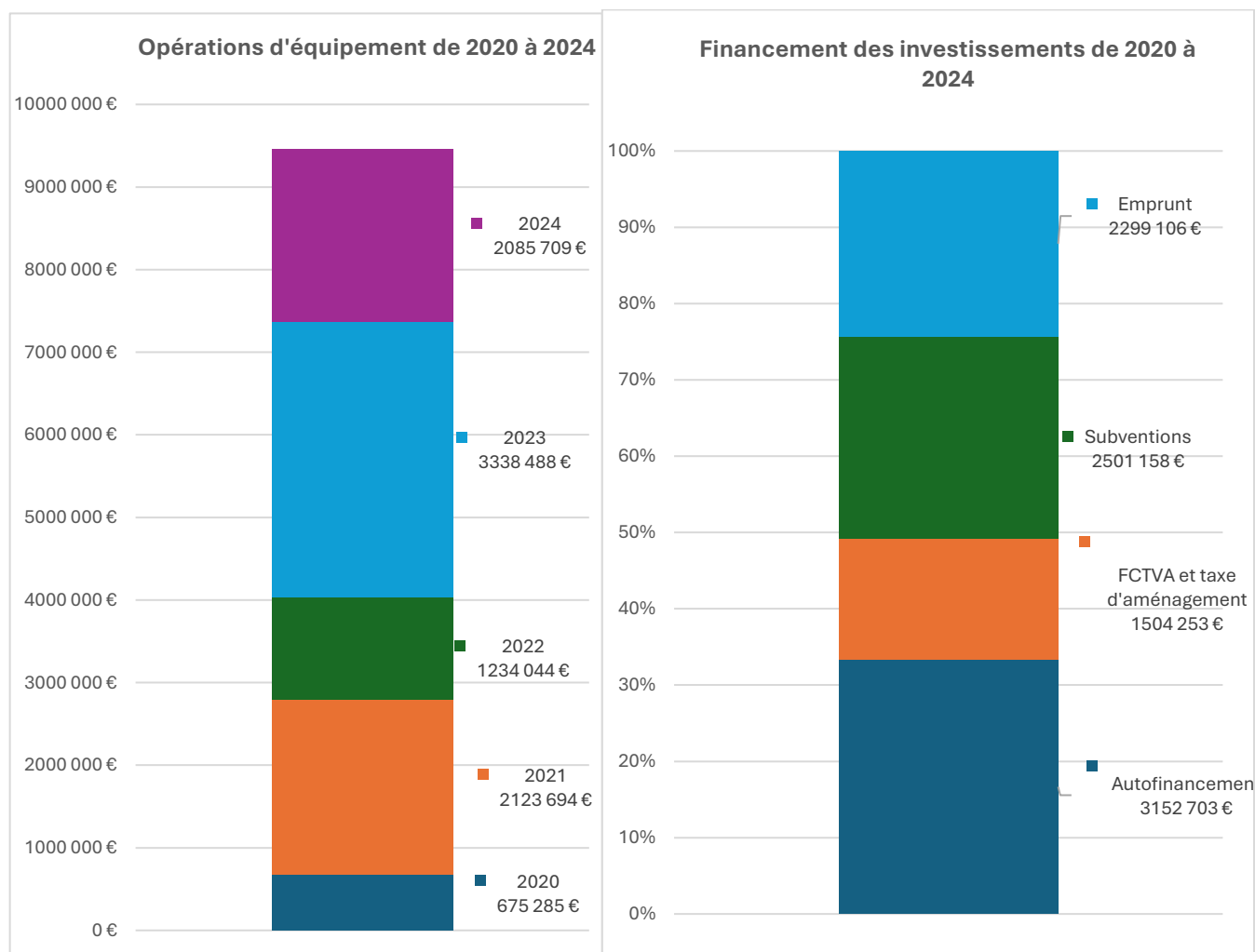
- Du remboursement du capital des emprunts, pour 222 k€ d'euros,
- Des dépenses d'équipement, pour **2.085 millions d'euros**.

Ces dépenses d'équipement recouvrent notamment :

chap/op	Libellés DÉPENSES	Réalisés 2024 (estimation)
	TOTAL EQUIPEMENT	2 087 771,10 €
9008	REHAB BATIMENTS ECOLE ELEM AUNAY SUR ODON	489 257,40 €
9021	2eme PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV	273 981,88 €
9029	CHAUFFERIE BOIS RACCORDEMENT (avec recette équivalente)	151 916,27 €
9023	MISE EN CONFORMITE CRECHE PARENTALE	150 553,27 €
9000	PROG RENOVATION LOGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX	140 252,47 €
9017	PERFORMANCE ENERGETIQUE CINEMA	138 237,63 €
9005	ACQ IMMEUBL 5 RUE DU 12 JUIN	128 944,62 €
9019	SKATE PARK	117 540,00 €
1102	ACQUISITIONS MATERIELS	85 646,97 €
9012	SENTE R54 LA GRELERIE	78 932,54 €
9026	BATIMENT VESTIAIRES COLLEGE	57 686,34 €
1103	TRAVAUX DIVERS	52 242,36 €
9020	REHABILITATION CAGES LANCERS	48 640,84 €
10	COULEE VERTE	35 574,00 €
9011	TRAVAUX VOIRIE TROTTOIRS AMENAG	32 874,35 €
9016	NOUVELLE GENDARMERIE 43 RUE DE COURVAUDON	28 411,46 €
13	SCHEMA DIRECTEUR RESEAU DE CHALEUR	24 696,36 €
1146	AMENAGEMENT URBAINS	18 432,43 €
9025	SIEGE OFB	12 712,82 €
9027	SECURITE INCENDIE	7 732,80 €

A noter que les restes à réaliser 2024, non compris dans ces montants, sont estimés à 1.073 millions d'euros. Le total des réalisations des dépenses d'équipement se porterait ainsi à 3.16 millions d'euros, pour un taux de réalisation de 65%.

Bilan des travaux, période 2020 – 2024 : 9,4 millions d'euros de travaux réalisés

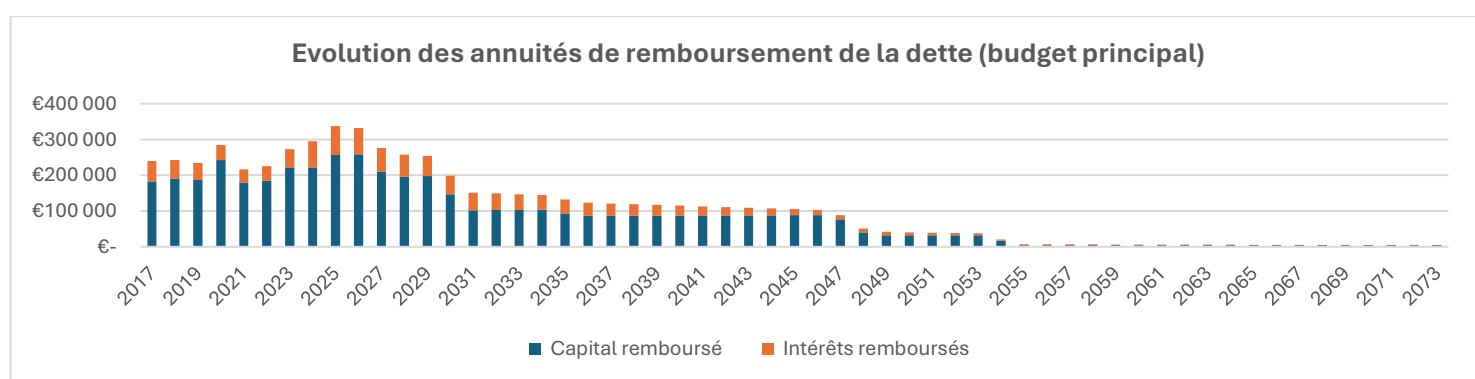
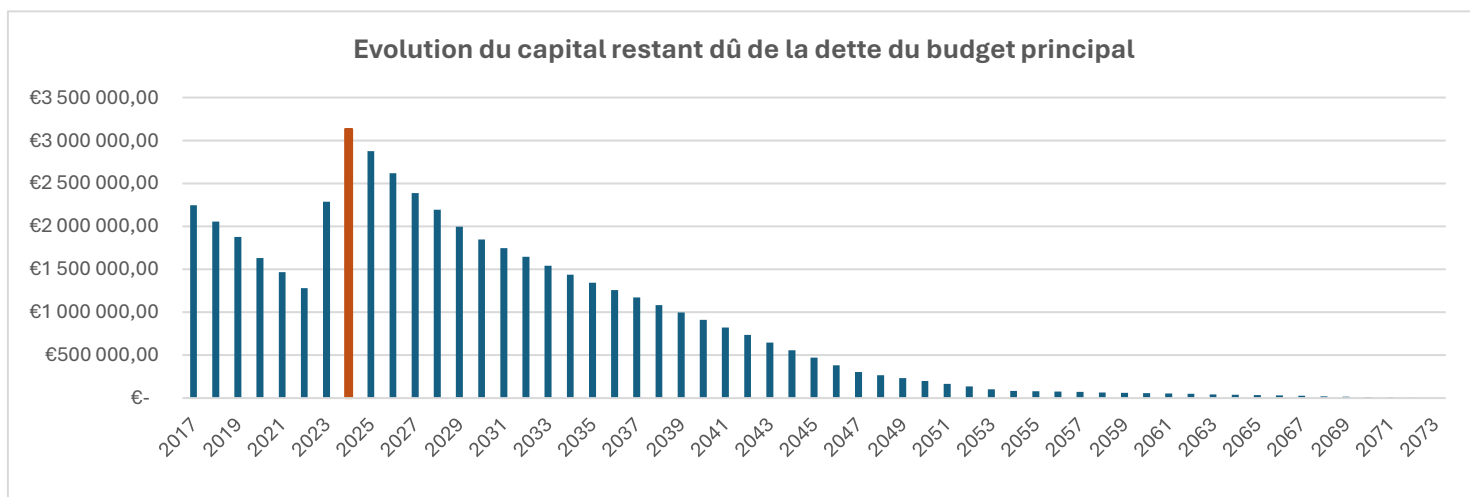


Endettement (budget principal uniquement)

Conformément au budget primitif 2024, la commune a souscrit, sur 2024, 3 nouvelles lignes d'emprunt, pour un total de 1.068 millions d'euros, indexés sur le livret A. A noter que le taux du livret A a baissé de 0.6 point au 1^{er} février 2025 avec prise d'effet sur les échéances 2025. L'économie potentielle est estimée à 12 000 €. Le projet de budget sera établi sur la base des échéances calculées sur le taux initial.

Au 31/12/2024 le capital restant dû (CRD) s'élève à 3.131 millions d'euros, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- 14 lignes d'emprunts en cours, dont 62% à taux fixe, 38% indexés sur livret A
- Taux moyen : 2.57%



L'annexe 3 détaille les lignes d'emprunt et leurs caractéristiques.

Les recettes d'investissement 2024 ont donc été réalisées par :

- Les subventions d'investissement pour un total de 733 K€ :
 - o Réhabilitation école élémentaire Etat DETR/ DSIL : 379 k€
 - o CEE réseau de chaleur : 142 k€
 - o 5 rue du 12 juin Etat DETR : 52 k€
 - o Skate-park/Parcours santé (ANS) : 46 k€
 - o Rue de Caen, Amendes de police : 40 k€
 - o Stade de Football, FAFA : 32 k€
 - o Bâtiment vestiaire collège, PBI : 25 k€
 - o Parcours reconstruction, Office du Tourisme : 7 k€
- Le FCTVA : 326 k€
- La taxe d'aménagement : 37 k€
- Les nouveaux emprunts pour : 1 068 k€

Le fonds de roulement, établi à 618 k€ en début de l'exercice, a augmenté de 396 k€ sur l'exercice. Le fonds de roulement s'élève à 1 014 k€ au 31/12/2024.

III. STRATEGIE FINANCIERE ET CONSTRUCTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Malgré un contexte économique encore complexe, voire incertain, la commune maintient un programme d'investissement 2021-2026 ambitieux.

Ces hypothèses, finalisées et présentées dans une première version en mars 2022, sont régulièrement actualisées en tenant compte notamment :

- Des estimations sincères de capacités d'autofinancement dégageables,
- De la capacité technique et humaine de la collectivité à « produire » les investissements,
- De la capacité et du souhait d'endettement de la commune,

Dans le cadre de cette prospective, la municipalité maintient les postulats suivants pour l'actualisation 2025 :

- Maîtriser les taux de la fiscalité locale : **pas d'augmentation des taux communaux en 2025**,
- Viser le dégagement d'une épargne brute entre 600 et 800 000 euros par an pour financer le programme d'investissement ;
- Optimiser la recherche de subventions d'investissement.

1. Impact de la loi de finances sur la construction budgétaire 2025

Les grandes orientations du projet de loi de finances ont pour objectif de contenir le déficit public à 5% du PIB en 2025. Elles prévoient notamment : une réduction des dépenses de l'État, des impôts exceptionnels sur les plus fortunés et les plus grandes entreprises, une hausse de plusieurs taxes, la suppression de niches fiscales et un effort financier annoncé pour les collectivités locales.

La mesure phare du PLF 2025 : la création d'un fonds de réserve d'1 milliard d'euros

Il impacterait les collectivités dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 40 millions d'euros et sera alimenté par un prélèvement sur les recettes des collectivités limité à un maximum de 2 % des recettes réelles de fonctionnement.

Augmentation de la valeur des bases de fiscalité : + 1,7%

La reprise de l'écrêtement classique de la dotation forfaitaire

Le PLF 2025 intègre une quasi-stabilisation des prélèvements sur recettes au profit de la dotation globale de fonctionnement. 320 M€ d'abondement serviront à financer, comme en 2024, la progression de 290 M€ des dotations de péréquation verticale des communes (Dotation de Solidarité Rurale en particulier) ainsi que celle de la Dotation d'Intercommunalité (DI) des EPCI à hauteur de 30 M€. Cet abondement sera notamment financé par le mécanisme d'écrêtement de la dotation forfaitaire des communes.

La commune ne devrait pas être défavorablement impactée par cette mesure. Les Monts d'Aunay est bénéficiaire des dotations de péréquation.

L'augmentation du taux de cotisation de la Caisse de Retraite des Agents des Collectivités locales

Les collectivités devront se soumettre à quatre augmentations successives de 3 points, jusqu'en 2028. Ce qui fera passer à terme le taux de cotisation de 31,65 % à 43,65 %. Pour la commune, cette décision va augmenter la dépense de cotisations retraite de 15 K€ en 2025. En 2028, le coût de cette mesure s'établira à 60 k€ par rapport à 2024.

Gel de l'enveloppe du FCTVA

Le gel du montant de la compensation par la TVA à son niveau de 2024 fait perdre 1,2 milliard d'euros de ressources locales.

Le projet de baisse du taux du FCTVA envisagée initialement a **été annulée** par le Sénat (baisse envisagée initialement -1,554 point). *Pour un investissement de 2 000 000 TTC, la mesure de baisse du FCTVA aurait eu un impact de - 31 080 € de recettes de FCTVA.*

La baisse du fonds vert

Le fonds vert est la principale « victime » de la diminution du soutien apporté à l'investissement des collectivités par l'Etat. La diminution de cette ressource au projet de loi de finances 2025 (PLF) ne vient cependant que pérenniser une action déjà mise en place sur l'année 2024. En effet, la LF 2024 avait ouvert 2,50 Md€ mais les crédits de paiement ne se sont matérialisés qu'à hauteur de 1,12Md€. Le PLF 2025 vient consacrer cette baisse en actant une autorisation d'engagement d'uniquement 1 Md€ pour 2025.

Pour rappel, l'objet du fonds vert est en priorité la rénovation des écoles, et toute action renforçant la performance environnementale (rénovation des bâtiments publics), l'adaptation (prévention des inondations, recul du trait de côté) ou encore l'amélioration du cadre de vie (recyclage des friches).

2. Construction budgétaire 2025 : mise en œuvre de la politique communale

La poursuite des projets structurants qui reprennent les axes du rapport d'orientations budgétaire 2024 :

- **Maintenir un niveau de service public et favoriser le dynamisme de ces services publics** : avec le projet de mise en conformité de la crèche (passage de 13 à 15 places) en accompagnant tous les services souhaitant s'installer ou s'agrandir dans la commune dans la mesure des capacités financières de la commune.
- **Confirmer le soutien apporté aux associations**, en termes de subventions, via le budget principal et celui du CCAS, et surtout via la mise à disposition totale ou partagée de bâtiments et d'équipements publics.
 - Ainsi, les locaux de la crèche à Espace Bambins, le stade de football (terrains, vestiaires, club house à l'USAO), le bâtiment de l'ancien camping partiellement au SLBP, l'espace Bellanger à l'école élémentaire d'Aunay/Odon à l'Union Musicale ou encore l'ancien centre de tri place du Marché à la Croix Rouge...
 - Les associations se partagent également des locaux et équipements spécialisés ou mixtes, tel que le dojo, les salles des fêtes et polyvalente... Le cinéma mis à disposition de l'association Le Paradiso dont il faut signaler qu'elle a financé entièrement son fonctionnement sans aide communale de 2019 à 2023 (y compris chauffage, électricité...).
 - Les locaux dédiés à des services publics, comme la mairie ou la bibliothèque, sont réservés à leur activité principale, et ne peuvent être mise à disposition qu'en respectant des règles de sécurité : pendant les heures d'ouverture des lieux et/ou dans le cadre d'une réunion organisée avec la municipalité (élus ayant délégation).

- La commune soutient également les animations en prêtant du matériel, en prêtant concours des élus et des agents municipaux.
- **Poursuivre le soutien et l'accompagnement au dynamisme et à l'attractivité de la commune**, en lien avec le soutien aux associations qui participent quotidiennement à l'animation et au rayonnement du territoire, les commerces et les habitants qui par des engagements petits ou grands contribuent au bien vivre ensemble. Une animation viendra dynamiser la commune en plus de celles organisées par le Comité des Fêtes d'Aunay/Odon : la course de caisse à savon avec l'UCIA Pré-Bocage.
- **Confirmer les efforts de gestion mis en œuvre depuis le début du mandat** en ayant intégré la pleine compétence périscolaire (restaurants scolaires) et dans un contexte perturbé.
- **Conserver un niveau d'épargne brute suffisamment important pour préserver notre capacité de réaliser les investissements nécessaires.**
- **Favoriser les actions et investissements responsables concourant à une plus grande sobriété énergétique, au rayonnement et au dynamisme de la commune** : agrandissement et travaux de performance énergétique au cinéma, travaux de renaturation du square Jean Moulin (à proximité du cinéma), renaturation rue de Caen, projet dit « trame verte ».
- **Rechercher activement les cofinancements de ces programmes d'investissement en sollicitant l'Etat, la Région, le Département, la Caisse d'Allocations familiales notamment.**
- **Avoir la capacité à faire face** aux imprévus découlant de la situation internationale et nationale.

Projection financière de la section de fonctionnement

Le budget 2025 sera construit sur la base des estimations de réalisations 2024. Il intégrera également les impacts économiques connus au moment de sa construction, et notamment sur le volet des coûts énergétiques.

Les grandes lignes directrices restent similaires à celles de 2024 et sont les suivantes :

- Un ajustement de la masse salariale au regard des mesures subies par la collectivité ;
- Un contrôle accentué sur les dépenses à caractère général.

Recettes de fonctionnement

✓ Produits des services, du domaine et des ventes diverses

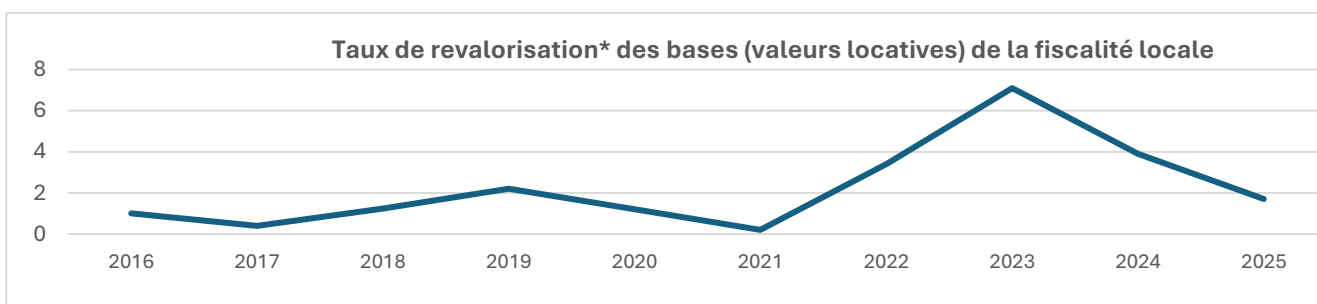
Recettes soumises à tarification annuelle

Les tarifs de restauration scolaire et/ou de garderie s'ils sont modifiés en raison d'une augmentation des coûts seront examinés au cours du 1^{er} semestre.

✓ Fiscalité

Fiscalité directe locale

Les bases des impôts locaux seront automatiquement augmentées de 1,7% en 2025 après avoir progressé trois années de suite de plus de 3%. Un taux plus faible en 2025 qui s'explique par le ralentissement de l'inflation.



*Revalorisation déterminée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisée (IPCH).

Reversement de fiscalité (attributions de compensation de PRE-BOCAGE Intercom ou AC)

Réduction de 35 120 € des attributions en lien avec la prise de compétence piscine.

L'an dernier la réduction avait porté sur 6 mois. En année pleine, la prise de compétence piscine a un impact de 70 239.66 € sur le reversement de fiscalité. Le montant précis des AC sera connu à l'issue de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Taxe additionnelle aux droits de mutation

L'érosion des recettes liées à la taxe additionnelle aux droits de mutation s'est confirmée en 2024.

Le budget 2025 sera construit sur une base similaire, voire légèrement inférieure.

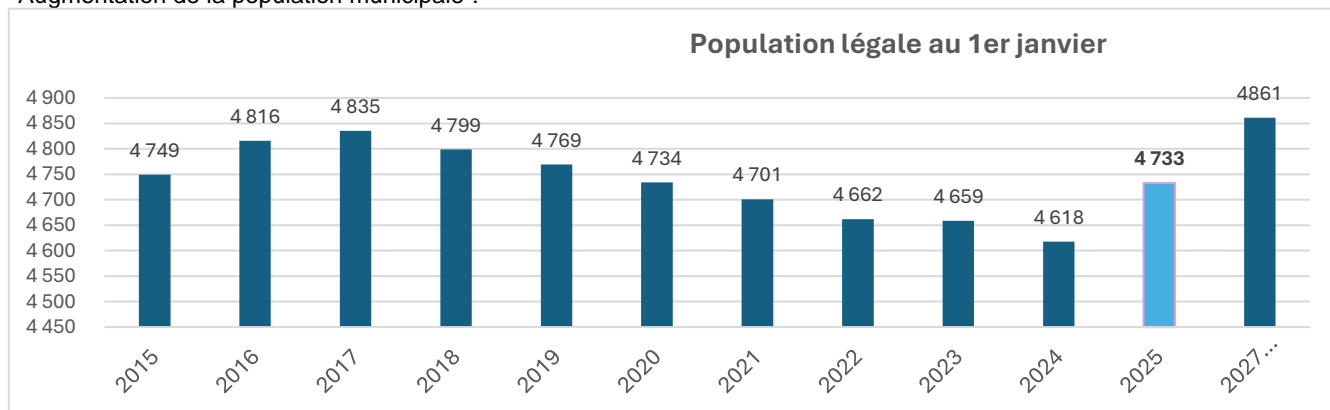
✓ Dotations et participations

Dotation forfaitaire et dotations de péréquation

Sur la base des discussions au Sénat, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) devrait être augmentée de 290 millions d'euros. Comme les années précédentes, ce sont les dotations de péréquation qui bénéficient largement de l'évolution à la hausse. Comme tenu de l'augmentation de la population municipale* et de l'impact des dotations de péréquation sur l'enveloppe globale de DGF, le projet de budget sera construit sur une hausse de 4,9 % de la DGF (1 487 036 contre 1 417 430 en 2024).

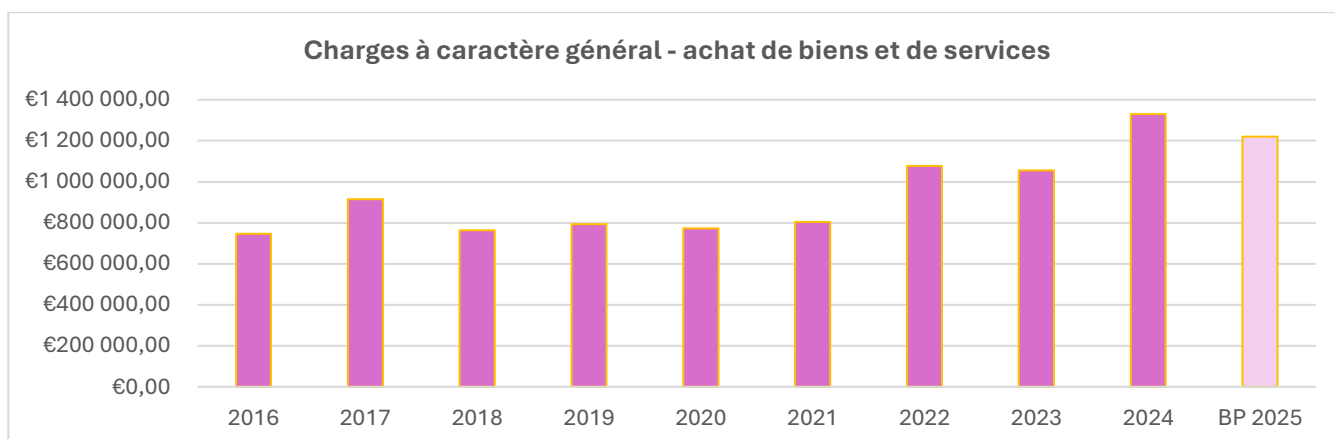
Dotation Forfaitaire	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	543 846	572 347	572 347	572 347	570 216	567 377	564 097	563 831	560 289	570 000
Dotation de solidarité rurale (DSR)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DSR Bourg-Centre		196 820	230 278	276 334	325 429	344 494	361 473	392 959	427 889	465 924
DSR Péréquation	300 132	90 016	95 712	101 408	101 408	101 408	101 408	117 359	130 571	145 270
DSR Cible		117 248	127 767	135 370	150 282	164 599	180 621	182 845	189 745	196 905
Dotation de solidarité rurale totale	300 132	404 084	453 757	513 112	577 119	610 501	643 502	693 163	748 205	808 100
		34,6%	12,3%	13,1%	12,5%	5,8%	5,4%	7,7%	7,9%	8,0%
Dotation Nationale de Péréquation	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	147 282	146 348	149 351	144 896	135 098	124 614	115 012	112 455	108 936	108 936
Dotation Globale Fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	991 260	1 122 779	1 175 455	1 230 355	1 282 433	1 302 492	1 322 611	1 369 449	1 417 430	1 487 036

*Augmentation de la population municipale :



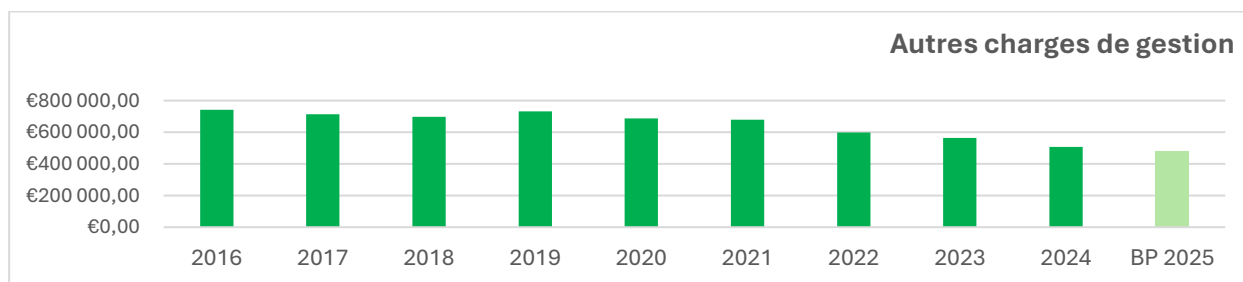
Dépenses de fonctionnement (hors masse salariale)

Dépenses à caractère général



En 2024, le chapitre des charges à caractère général a été impacté par les hausses de prix de l'énergie, les dépenses en lien avec l'incendie à l'école. En 2025, les coûts de fluide (eau, gaz, électricité) seront toujours élevés. L'augmentation du coût du marché de fourniture de repas, le renchérissement des contrats d'assurances pèsent également sur ce chapitre.

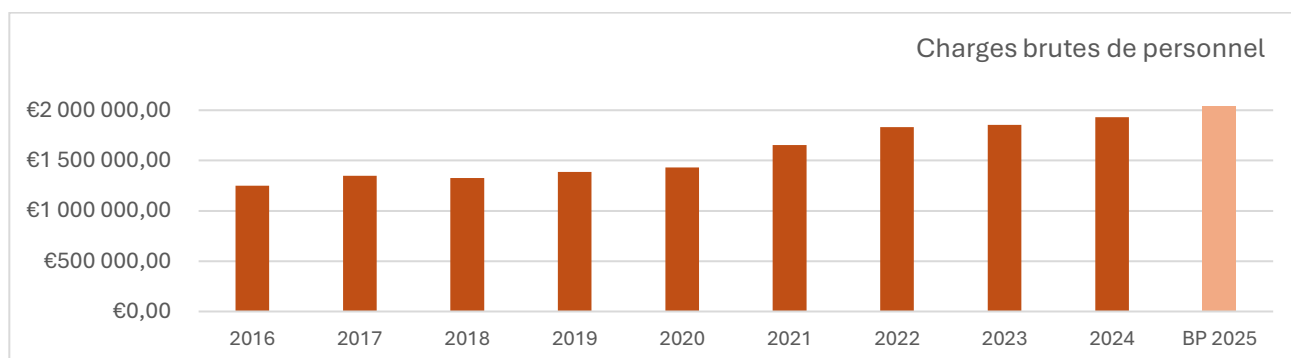
Charges de gestion : en baisse en raison de la prise de compétence piscine par la communauté de communes.



Subventions d'équilibre au CCAS équivalente à 2024

Subventions aux associations : poste de dépense également équivalent à 2024.

Hausse de la masse salariale en raison de facteurs essentiellement exogènes (impacts de décisions de l'Etat)



Cette augmentation s'explique au regard des facteurs d'évolutions suivants :

- Augmentation de 3 points des cotisations retraites des fonctionnaires (CNRACL),
- Augmentation de la cotisation annuelle de l'assurance statutaire (commande groupée),
- Revalorisation du SMIC (2 %),
- GVT (avancement d'échelon, de grade et promotion interne).

Il faut toutefois contrebalancer le montant de la masse salariale par les recettes générées par le remboursement des salaires :

- Des remboursements de l'assurance statutaire,
- Des salaires des agents mis à disposition auprès de différentes structures (PBI et régies),
- Des participations aux coûts des emplois aidés.

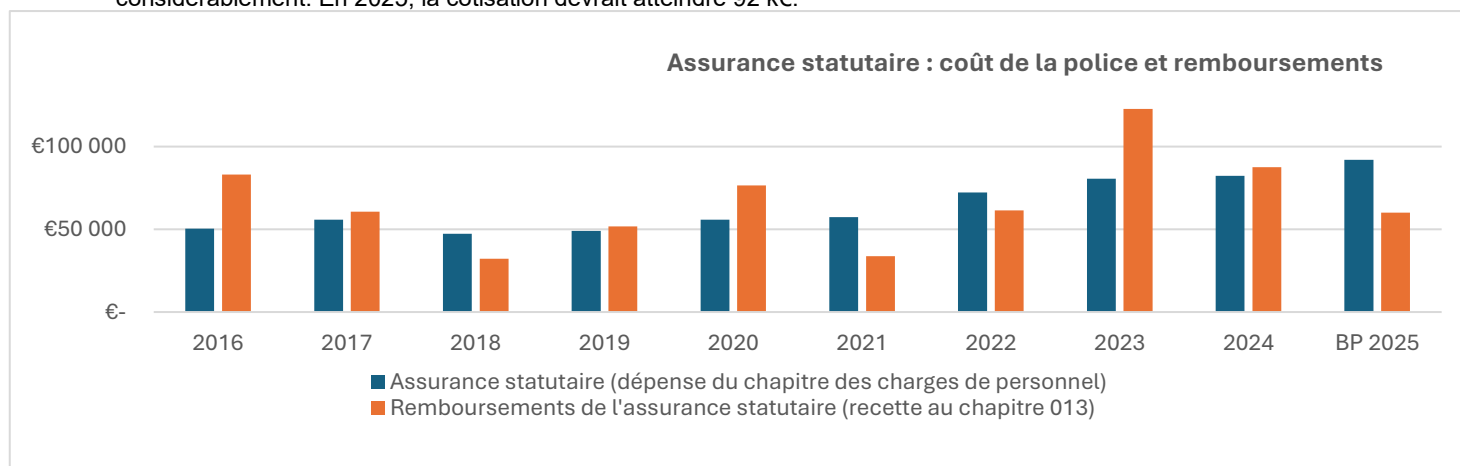
Le montant des recettes 2025 correspondantes est estimé à 100 K€, se décomposant ainsi :

- 60 K€ de remboursement par l'assurance,
- 25 K€ de mise à disposition,
- 15 K€ de compensation par l'État pour le personnel CAE,

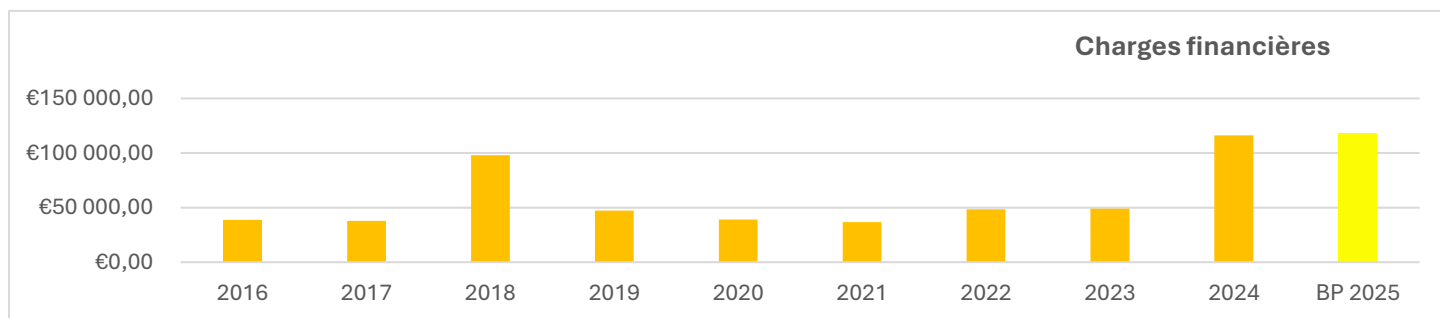
Une étude permanente et au cas par cas est menée sur les opportunités de remplacement - ou non - des agents en arrêts maladies et des départs (mobilité, retraites).

Focus sur l'assurance statutaire

L'assurance statutaire couvre les arrêts de travail en raison d'accidents, de maladie, de maternité. Elle assure également la commune en cas de versement d'un capital décès. En raison d'une plus forte sinistralité, cette assurance a augmenté considérablement. En 2025, la cotisation devrait atteindre 92 k€.



Charges financières



Les projets d'investissement 2025 et leur financement

Projets structurants (liste non exhaustive) :

	Opération pluriannuelle
PERFORMANCE ENERGETIQUE CINEMA & EXTENSION	OUI*
AMENAGEMENT URBAINS RUE DE CAEN	OUI*
MISE EN CONFORMITE CRECHE PARENTALE	OUI*
COULEE VERTE	NON
2eme PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV	NON
REMPLACEMENT DE MATS DE + DE 30 ANS	OUI*
AAP TRIER PARTOUT TOUT LE TEMPS	NON
ETUDE - SENTE PIETONNE LA TANNERIE	NON
REQUALIFICATION PLACE MARCHÉ	OUI*
TRAVAUX VOIRIE TROTTOIRS AMENAGEMENT	NON
ETUDES AMENAGEMENT LPG ONDEFONTAINE	NON

→ *Les opérations pluriannuelles sont détaillées dans l'annexe 2 du présent rapport.

Investissements courants :

Sont regroupées dans cette catégorie les autres actions telles que l'entretien du patrimoine et les équipements de service.

Le financement de ces investissements 2025 sera assuré par :

- L'encaissement de subventions positionnées à 815 288 € (reports de recettes 2024) correspondant à des aides déjà notifiées et versées en fin de travaux
- La perception du FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) et de la taxe d'aménagement positionnées à 580 000 €
- Une ponction sur le fonds de roulement.

Actualisation de la prospective financière 2020-2026

L'outil de prospective financière a été réalisé dès la fixation du plan pluriannuel d'investissements et fait l'objet d'une réactualisation au même rythme et a minima une fois par an.

Les simulations actuelles sont établies sur les hypothèses suivantes :

- Le dégagement d'une **capacité d'autofinancement brute entre 550 et 870 k€ par an**, obtenu par :
 - Un pilotage et une maîtrise des dépenses de personnel,
 - Une gestion optimisée des dépenses courantes, assise sur une politique d'achat construite et élargie,
 - Une exhaustivité et une maximisation des recettes des produits des services et du domaine.
- Une amélioration de la recherche de subventions et financements extérieurs par une veille accrue sur les dispositifs proposés. La commune déposera les demandes de subventions suivantes :

	Dépôts de subventions 2025
DETR Cinéma	240 000,00 €
Contrat de territoire départemental	475 630,00 €
Contrat de territoire régional	365 000,00 €
Centre National du Cinéma aide sélective	300 000,00 €
Centre National du Cinéma avance	93 600,00 €
Amendes de police	40 000,00 €
LEADER skate Park et parcours sportif	32 249,00 €
Fonds verts mise en conformité de la crèche	38 000,00 €
CAF - Crèche provisoire	35 000,00 €
CAF - Mise en conformité de la crèche	223 500,00 €
CITEO - AAP Trier	33 000,00 €
Total des subventions nouvelles	1 875 979,00 €

L'actualisation 2025 pourrait connaître les modifications suivantes :

- L'ajustement du niveau de capacité d'autofinancement brute, compte-tenu de l'évolution des dépenses et des recettes,
- Intégration des dernières notifications de subventions.

Rétrospective et Prospective financière



RETROSPECTIVE DES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES ET DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016/2024 ET PROJECTION DU BP 2025

RECETTES Réelles de Fonctionnement (en €)	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	VARIATION 2024/2023		ESQUISSE 2025	variation BP/CA
TOTAL des RRF	3 525 253	3 755 271	4 286 750	4 411 674	4 694 749	283 075	6,6%	4 371 321	-6,9%
Atténuation de Charges	76 474	33 726	61 397	122 747	87 511	- 35 236	-57,4%	60 000	-31,4%
Produits des services – chap. 70	115 050	187 236	293 485	391 302	441 489	50 187	17,1%	415 000	-6,0%
Fiscalité propre - cpte 73111, 7318, FNGIR, droits de place	1 028 979	1 096 714	1 176 143	1 319 677	1 373 657	53 980	4,6%	1 395 326	1,6%
FPIC - compte 7325	14 451	0	0	68 673	65 563	-3 110		60 000	-8,5%
Fiscalité reversée - attribution compensations	215 577	215 797	206 386	190 410	153 512	-36 898	-17,9%	118 512	-22,8%
Fiscalité reversée - IFER éoliennes	26 775	26 950	27 370	28 560	29 260	700	2,6%	29 300	0,1%
Reversement départemental des droits de mutation	145 118	156 660	197 017	184 629	152 458	-32 171	-16,3%	125 000	-18,0%
Autres recettes fiscales	19 741	19 738	21 405	19 738	19 738	0	0,0%	19 738	0,0%
Concours financiers de l'Etat – chap. 74	1 282 433	1 302 492	1 322 611	1 369 449	1 417 430	47 981	3,6%	1 471 936	13,0%
<i>dont DGF part forfaitaire</i>	<i>570 216</i>	<i>567 377</i>	<i>564 097</i>	<i>563 831</i>	<i>560 289</i>	<i>-3 542</i>	<i>-0,6%</i>	<i>570 000</i>	<i>1,7%</i>
<i>dont Dotation de solidarité rurale</i>	<i>577 119</i>	<i>610 501</i>	<i>643 502</i>	<i>693 163</i>	<i>748 205</i>	<i>55 042</i>	<i>8,6%</i>	<i>793 000</i>	<i>6,0%</i>
<i>dont Dotation Nationale de Solidarité</i>	<i>135 098</i>	<i>124 614</i>	<i>115 012</i>	<i>112 455</i>	<i>108 936</i>	<i>-3 519</i>	<i>-3,1%</i>	<i>108 936</i>	<i>0,0%</i>
Participations emplois aidés	12 476	95 186	163 536	73 941	51 067	-22 874	-14,0%	15 000	-70,6%
Participation communes	61 336	51 982	54 656	63 013	68 985	5 972	10,9%	71 685	3,9%
Etat Compensation exo TF	15 799	69 672	62 470	78 166	85 183	7 017	11,2%	86 631	1,7%
Etat compensation exo TH	52 825	0	4 730	4 577	0	-4 577	-96,8%	0	
Attribution du fonds départemental TP	26 008	26 008	26 008	13 400	12 050	-1 350	-5,2%	8 000	-33,6%
Autres recettes de participations	45 560	75 425	34 045	37 815	72 922	35 107	103,1%	62 193	-14,7%
Revenus des immeubles	367 565	380 325	398 076	391 288	403 323	12 035	3,0%	410 000	1,7%
Autres recettes de gestion courantes			3 225	2 777	145 884	145 884	4523,7%	20 000	-86,3%
Recettes financières	0	0	0	0	0	0		0	0,0%
Produits exceptionnels	19 086	17 361	230 609	37 376	3 716	-33 660	-14,6%	0	-100,0%
Reprise sur provisions	0	0	3 581	14 135	111 000	96 865	2705,0%	3 000	-97,3%
Evolution en % des RRF	0,4%	6,5%	14,2%	2,9%	6,4%	6,6%		-6,9%	

DEPENSES Réelles de Fonctionnement (en €)	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	VARIATION 2024/2023		ESQUISSE 2025	variation BP/CA
TOTAL des DRF	2 937 602	3 196 878	3 589 407	3 539 849	3 954 321	414 472	11,5%	3 886 915	-1,7%
Charges à caractère général	773 201	804 951	1 077 223	1 055 952	1 330 314	274 361	26,0%	1 220 000	-8,3%
Charges de personnel	1 432 525	1 652 622	1 832 895	1 854 656	1 929 667	75 011	4,0%	2 045 000	6,0%
Charges financières	39 000	36 668	48 514	49 007	116 293	67 286	137,3%	118 110	1,6%
Contingents et participations (SDEC, SDIS, SI Piscine et SIS)	418 336	432 849	327 196	283 394	229 232	- 54 162	-19,1%	203 000	-11,4%
Subventions	75 363	60 773	72 543	64 315	70 484	6 169	9,6%	71 000	0,7%
Provisions	-	14 459	27 213	4 750	6 789	2 038	42,9%	7 000	3,1%
Autres charges	199 178	194 556	203 823	227 775	271 543	43 769	19,2%	222 805	-17,9%
Evolution en % des DRF	-0,7%	8,8%	12,3%	11,5%	11,7%	11,5%		-1,7%	

Prospective financière :

CHAINE DE L'EPARGNE	2022	2023	2024	évol 2024/ 2023	prévisions de réalisation				
					2025	évol	2026	évol	2027
Produits de fonctionnement	4 286 750 €	4 411 674 €	4 694 749 €	6%	4 386 421 €	-7%	4 518 014 €	3%	4 653 554 €
Charges de fonctionnement	3 589 407 €	3 539 849 €	3 954 321 €	12%	3 886 915 €	-2%	4 003 522 €	3%	4 123 628 €
Epargne de gestion	745 857 €	920 831 €	856 720 €		617 616 €		594 492 €		609 926 €
Intérêt de la dette actuelle	48 514 €	49 007 €	52 978 €		118 110 €		80 000 €		80 000 €
indemnité de remboursement anticipé			63 314 €						
intérêt dette nouvelle dette							- €		
Epargne brute (CAF brute)	697 342 €	871 824 €	740 428 €		499 506 €		514 492 €		529 926 €
taux d'épargne brute	16,3%	19,8%	15,8%		11,4%		11,4%		11,4%
Remboursement du capital de la dette	185 467 €	221 407 €	222 123 €		256 675 €		258 600 €		209 100 €
Remboursement du capital de la dette -									
Epargne nette (CAF nette)	511 875 €	650 417 €	518 305 €		242 831 €		255 892 €		320 826 €
taux d'épargne nette	11,9%	14,7%	11,0%		5,5%		5,7%		6,9%

Ratios financiers de la commune - Mise en perspective avec les moyennes des communes de la strate 3500 -

COMPTES ADMINISTRATIFS OU FINANCIERS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
recettes réelles de fonctionnement	3 509 827 €	3 525 253 €	3 755 271 €	4 286 750 €	4 411 674 €	4 694 749 €
recettes par habitant	736 €	745 €	799 €	920 €	945 €	1 017 €
recettes de fonctionnement par habitant moyenne strate 3500-10000	1 184 €	1 146 €	1 175 €	1 232 €	1 278	
dépenses réelles de fonctionnement	2 958 416 €	2 937 602 €	3 196 878 €	3 589 407 €	3 539 849 €	3 954 321 €
dépenses par habitant	620 €	621 €	680 €	770 €	760 €	856 €
dépenses par habitant moyenne 3 500-10 000	963 €	943 €	970 €	1 032 €	1 084 €	
Charges nettes de personnel (012)-(013)	1 334 393 €	1 356 051 €	1 618 896 €	1 771 498 €	1 731 909 €	1 824 186 €
Part des charges de personnel/DRF	45%	46%	51%	49%	49%	46%
Part des charges de personnel/DRF moyenne de strate	54%	56%	56%	55%	55%	51%
charges de personnel par habitant	280 €	286 €	344 €	380 €	372 €	395 €
charges de personnel par habitant moyenne strate 3500-10000	523 €	524 €	540 €	570 €	509 €	
Charges liées aux contingents*	454 144 €	418 336 €	432 849 €	327 196 €	283 394 €	231 239 €
Charges liées aux contingents moyenne par habitant	95 €	88 €	92 €	70 €	61 €	50 €
Charges liées aux contingents moyenne par habitant strate 3500-10 000	29 €	29 €	29 €	29 €	29 €	
charges financières hors pénalités pour remboursement anticipé	47 394 €	39 000 €	36 668 €	48 514 €	49 007 €	52 978 €
Charges financières, moyenne par habitant	10 €	8 €	8 €	10 €	11 €	11 €
Charges financières, moyenne par habitant strate 3500-10 000	23 €	21 €	19 €	17 €	19 €	
épargne brute	551 411 €	587 651 €	558 393 €	697 343 €	871 824 €	740 428 €
taux d'épargne brute (épargne brute/RRF)	16%	17%	15%	16%	20%	16%
dépenses d'équipement	973 667 €	676 905 €	2 123 694 €	1 234 044 €	3 338 478 €	2 085 708,97 €
dépenses d'équipement par habitant	204 €	143 €	452 €	265 €	717 €	452 €
dépenses d'équipement par habitant moyenne strate 3 500 - 10 000	371 €	304 €	319 €	352 €	392 €	
population INSEE au 01/01/N+1	4 769	4 734	4 701	4 662	4 659	4 618
capital restant du au 31/12	1 875 066 €	1 646 213 €	1 466 351 €	2 507 884 €	2 286 558 €	3 132 260 €
remboursement dette	186 679 €	242 772 €	179 863 €	185 386 €	221 407 €	222 123,27 €
épargne nette	364 733 €	344 879 €	378 530 €	511 957 €	650 417 €	518 305 €
dette/habitant Les Monts d'Aunay	393 €	348 €	312 €	538 €	491 €	678 €
dette/habitant moyenne de la strate 3500 - 10 000	811 €	787 €	768 €	773 €	758	
Marge d'autofinancement courant (Dépenses fonctionnement + dette) / recettes fonctionnement)	90%	90%	90%	88%	85%	89%
Marge de rigidité des charges structurelles (charges de personnel + remboursement dettes/RRf)	43%	45%	48%	46%	44%	44%
Rigidité des charges de structure ((charges de personnel + frais financiers + contingents)/RRF)	52%	51%	56%	50%	47%	45%
Niveau d'endettement (Dettes / rec. de fonct.)	0,53	0,47	0,39	0,59	0,52	0,67
Niveau d'endettement moyenne strate 3 500 - 10 000	0,69	0,68	0,65	0,63		
capacité de désendettement (crd/épargne brute)	3,40	2,80	2,63	3,60	2,62	4,23
capacité de désendettement moyenne strate 3 500 - 10 000	3,7	4,0	3,8	3,8	3,6	
Annuité dette	234 073 €	281 772 €	216 531 €	233 900 €	270 414 €	274 012 €

* Contingents : contribution à l'équilibre et au fonctionnement des syndicats (SDIS, piscine, SIVOS, SDEC...)

(1) les statistiques sont issues des études "Territoires et Finances - principaux ratios financiers des communes et intercommunalités de l'Association des Maires de France et de la Banque Postale

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
épargne de gestion (épargne brute + intérêts des emprunts)	598 805 €	626 651 €	595 061 €	745 857 €	920 831 €	793 406 €
épargne brute (RFF-DFF)	551 411 €	587 651 €	558 393 €	697 343 €	871 824 €	740 428 €
épargne nette (épargne brute - remboursement en capital de la dette)	364 733 €	344 879 €	378 530 €	511 957 €	650 417 €	518 305 €
taux d'épargne brute	16%	17%	15%	16%	20%	16%

Comptes administratifs ou financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne nette	364 733 €	344 879 €	378 530 €	511 957 €	650 417 €	518 305 €
Encours de dette au 31/12/N	1 875 066 €	1 646 213 €	1 466 351 €	2 507 884 €	2 286 558 €	3 132 260 €
Capacité de désendettement	3,4	2,8	2,6	3,6	2,6	4,2
Taux d'intérêt moyen de la dette	2,53%	2,37%	2,50%	1,93%	2,14%	2,14%
Epargne de gestion / Annuité de la dette	2,6	2,2	2,7	3,2	3,4	2,9
1 point d'impôt TFPB						35 600 €
1 point d'impôt TFPNB						5 300 €

IV. SITUATIONS FINANCIERES 2024 ET BUDGETS PRIMITIFS 2025 DES BUDGETS ANNEXES

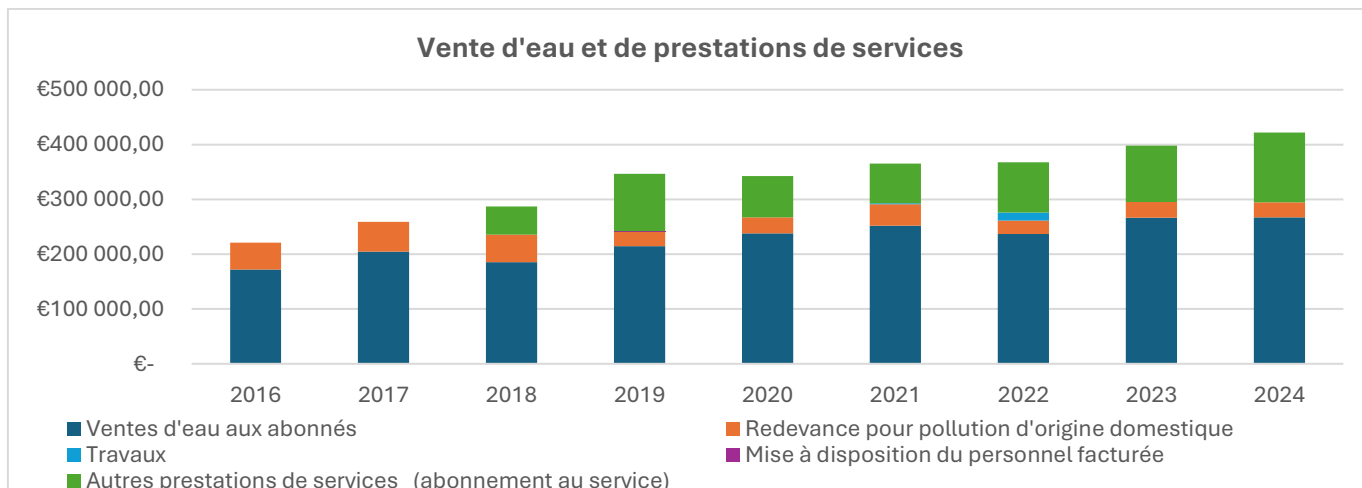
1. Régie de l'eau potable

Situation financière au 31/12/2024

L'exercice budgétaire 2024 devrait se solder par un résultat excédentaire de près de 120 k€ et une épargne brute supérieure à 30%. Cette situation comptable permettra d'envisager la programmation des travaux dans le cadre de la stratégie de protection de la ressource telle qu'esquissée dans la délibération du 16 décembre 2024.

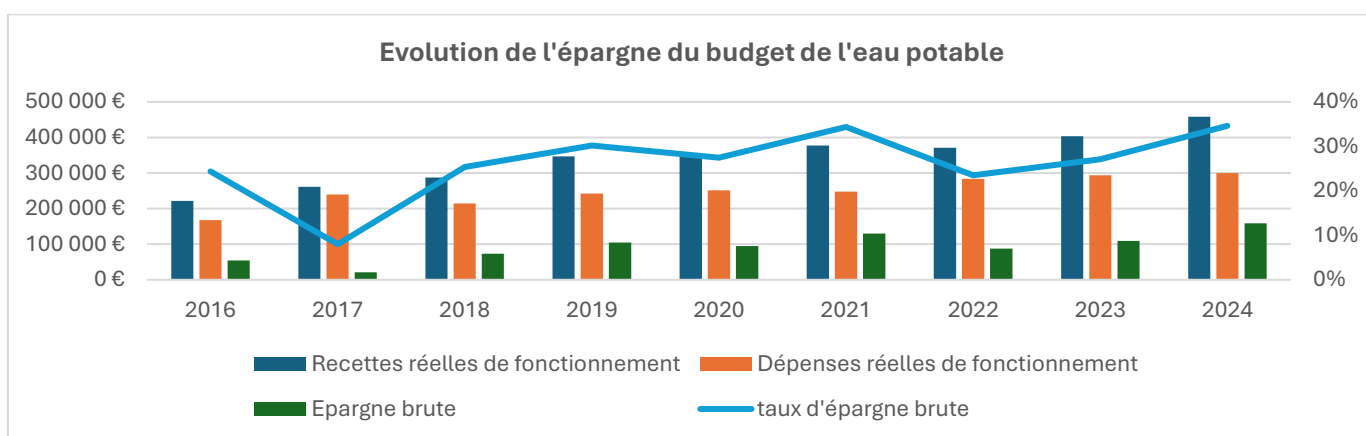
SYNTHESE PAR CHAPITRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE en €						
DEPENSES	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
011 - Charges à caractère général	107 103	102 698	106 841	139 137	104 090	99 781
012 - Charges de personnel	111 733	101 228	110 760	110 465	121 402	104 687
65 - Autres charges de gestion courante	16 768	18 911	18 108	19 683	24 060	27 940
66 - Charges financières	0	0	0	2 192	29 945	63 500
67 - Charges exceptionnelles	6 645	28 605	569	5 449	7 489	3 437
68 - Dotations aux provisions semi-budg.	0	0	11 177	7 172	7 102	468
DEPENSES REELLES	242 249	251 443	247 454	284 097	294 087	299 812
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	26 967	31 102	31 998	32 430	27 872	45 884
DEPENSES D'ORDRE	26 967	31 102	31 998	32 430	27 872	45 884
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	269 216	282 545	279 452	316 527	321 959	345 696
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
EXCEDENT DE L'EXERCICE	80 887	67 909	101 647	60 765	84 881	120 873
RECETTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
70 - Produits des services	346 480	342 593	376 450	367 640	398 146	422 112
74 - Dotations et participations	0	0	0	0	0	0
75 - Autres produits de gestion courante	2	3	1	2	1 163	35 500
77 - Produits exceptionnels	534	4 019	700	3	0	0
78 - Reprises sur provisions semi-budg.	0	0	0	3 802	3 927	969
RECETTES REELLES	347 016	346 614	377 152	371 447	403 236	458 582
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 088	3 840	3 948	5 845	3 604	7 987
RECETTES D'ORDRE	3 088	3 840	3 948	5 845	3 604	7 987
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	350 103	350 454	381 099	377 293	406 840	466 569
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
Recettes réelles de fonctionnement	347 016	346 614	377 152	371 447	403 236	458 582
- Dépenses réelles de fonctionnement	-242 249	-251 443	-247 454	-284 097	-294 087	-299 812
= CAF BRUTE = EPARGNE BRUTE	104 766	95 172	129 698	87 350	109 149	158 770
- Remboursement du capital des emprunts	0	0	0	0	0	-37 399
= CAF NETTE = EPARGNE NETTE	104 766	95 172	129 698	87 350	109 149	121 370

La répartition des recettes montre que la régie de l'eau potable a pu dégager des moyens pour investir grâce à la mise en place des services (abonnement au service notamment).

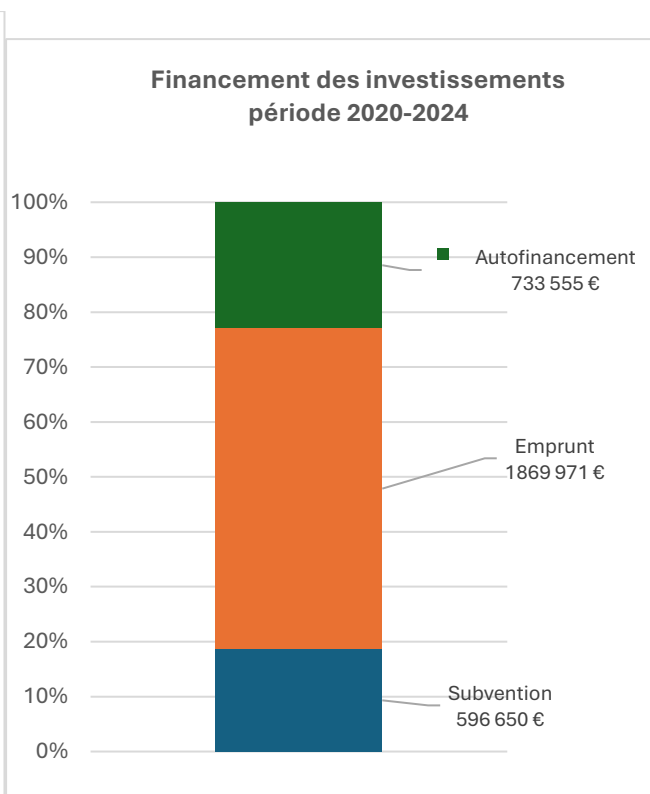
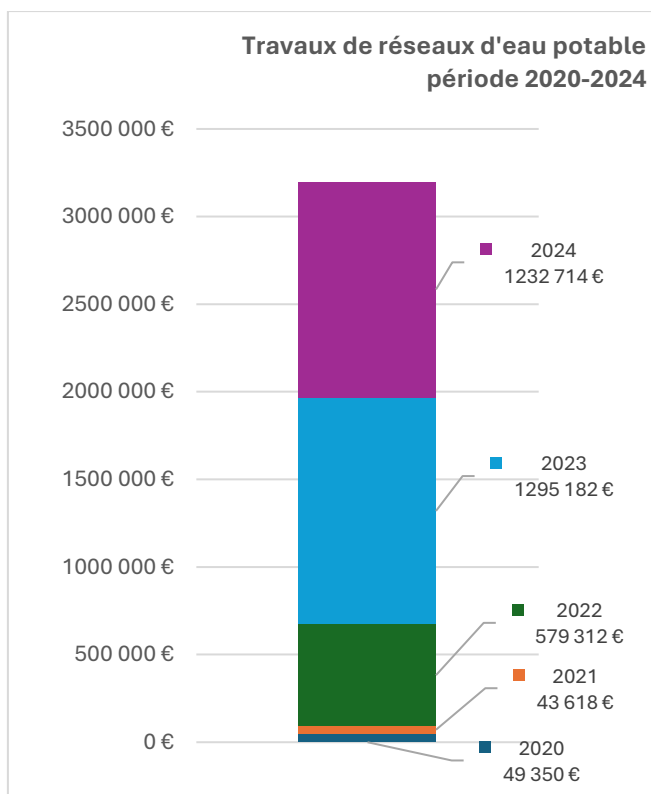


Prospective et épargne

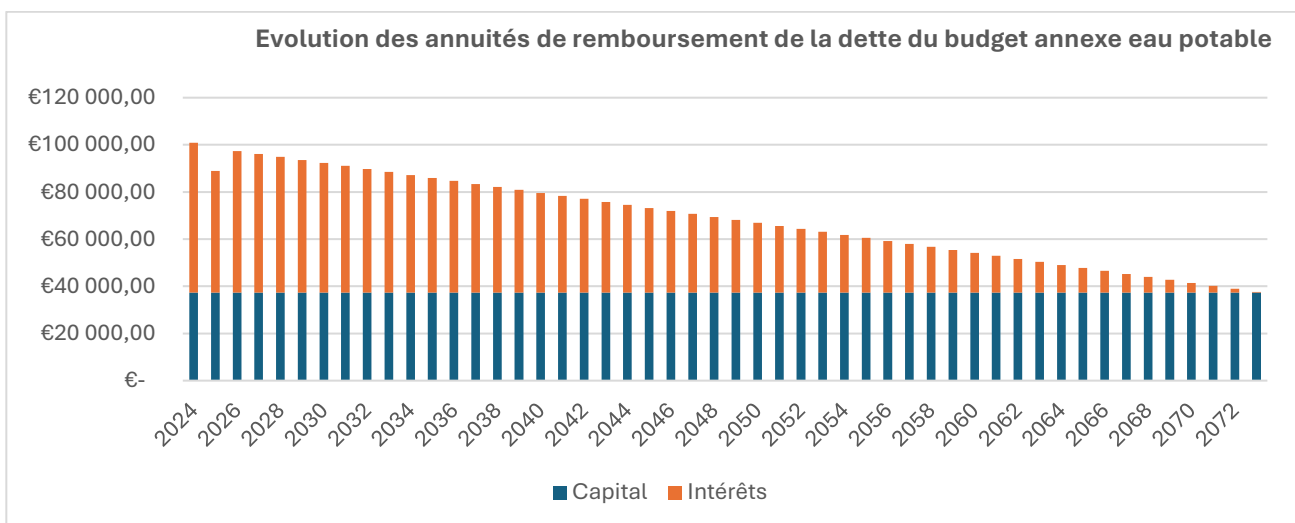
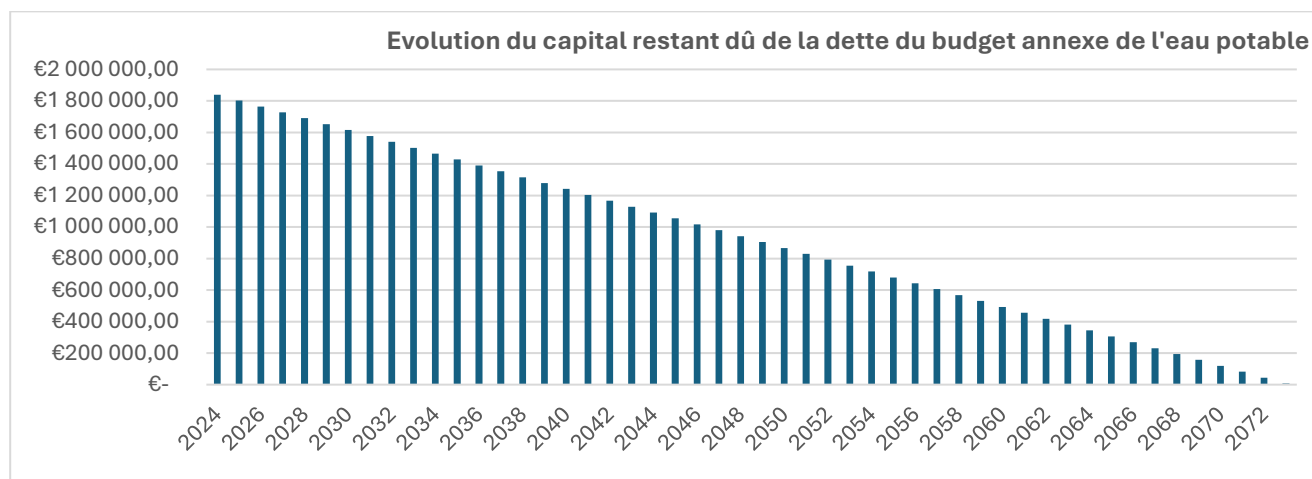
PROSPECTIVE BUDGET ANNEXE REGIE DE L'EAU POTABLE										
						DOB 2025				
CHAINE DE L'EPARGNE	2022	2023	évol		prévisions de réalisation					
			2023/ 2022	2024	évol	2025	évol	2026	évol	2027
Produits de fonctionnement	371 447 €	403 236 €	9%	458 582 €	14%	513 612 €	12%	534 156 €	4%	555 522 €
Charges de fonctionnement	284 097 €	294 087 €	4%	299 812 €	2%	308 792 €	5%	370 550 €	20%	381 666 €
Epargne de gestion	89 543 €	139 094 €		222 270 €		269 920 €		222 606 €		233 256 €
Intérêt de la dette actuelle	2 192 €	4 047 €		65 489 €		62 600 €		60 000 €		60 000 €
ICNE (impact dette nouvelle)		25 897 €		- 1 989 €		2 500 €		- 1 000 €		- 600 €
Epargne brute (CAF brute)	87 350 €	109 149 €		158 770 €		204 820 €		162 606 €		173 856 €
Taux d'épargne brute	23,5%	27,1%		34,6%		39,9%		30,4%		31,3%
Remboursement du capital de la dette	- €	- €		37 399 €		37 399 €		44 500 €		44 500 €
Epargne nette (CAF nette)	87 350 €	109 149 €		121 370 €		167 421 €		118 106 €		129 356 €
taux d'épargne nette	23,5%	27,1%		26,5%		32,6%		22,1%		23,3%



Bilan des travaux d'eau potable, période 2020 – 2024 : 3,2 millions d'euros de travaux réalisés



Endettement du budget de l'eau potable : 2 emprunts indexés sur le livret A



Le taux du livret A a été réduit de 0.6 point au 1^{er} février 2025, portant le taux de base à 2,4 %. Le taux des emprunts de la régie passe de 3.4% à 2.8%, compte tenu de la marge de la Banque des Territoires.

Toutefois, le graphe ci-dessus est basé sur le taux à la date de la signature du contrat de prêt (tableau d'amortissement initial).

La baisse de 0.6 point devrait réduire la charge d'intérêts de près de 15 000 € en 2025 sur le budget de l'eau potable. En cas d'absence de notification du nouveau montant des intérêts avant le BP 2025, pour des raisons de prudence, l'inscription budgétaire sera celle de l'annuité d'emprunt initiale.

Budget primitif 2025

Ce budget appliquera la réforme de la tarification de l'eau (nouvelles redevances en remplacement de la redevance modernisation des réseaux, assujettissement au rendement du réseau à partir de 2026), qui amènera à dessiner un profil budgétaire un peu différent des années passées.

2. Régie de l'assainissement

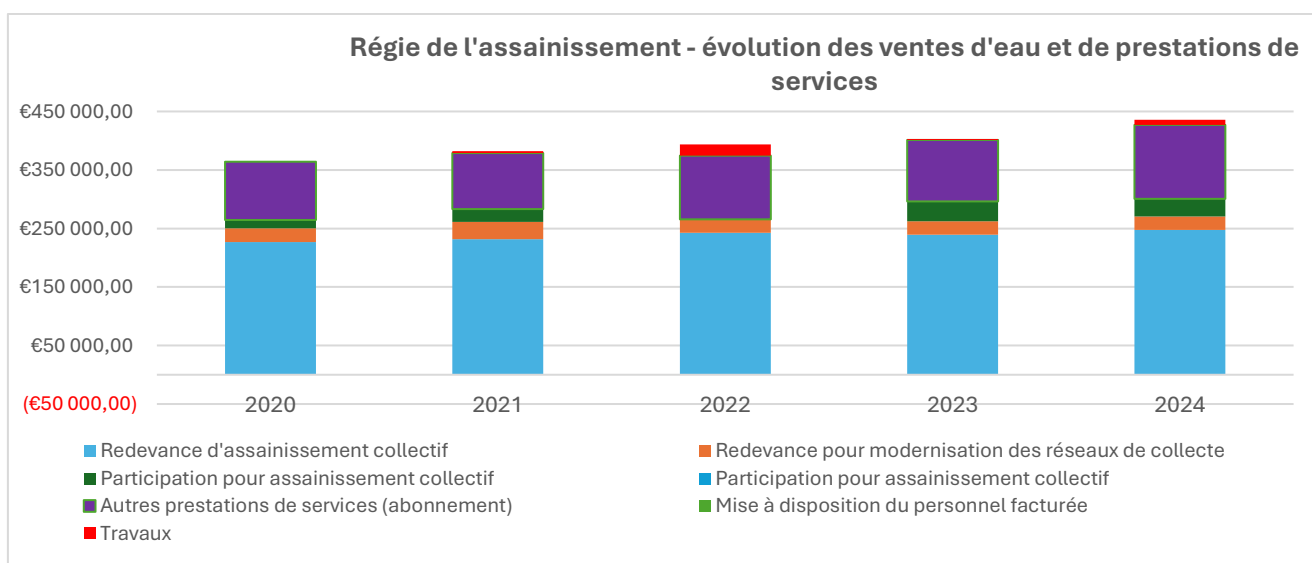
Situation financière au 31/12/2024

L'exercice 2024 devrait se solder par un petit excédent (chiffre provisoire : 24 k€).

Cependant, l'épargne dégagée par la régie de l'assainissement montre une situation comptable saine permettant de financer le remboursement de la dette et les investissements.

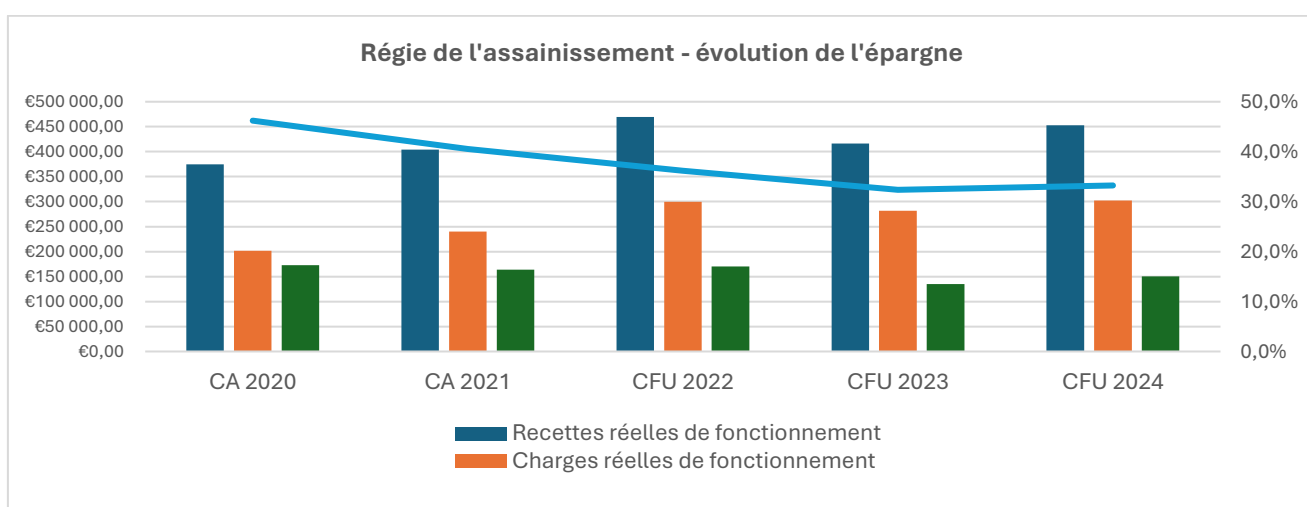
DEPENSES	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
011 - Charges à caractère général	113 975	132 592	122 444	161 625	148 303	166 075
012 - Charges de personnel	50 136	55 252	57 137	61 521	85 850	105 603
65 - Autres charges de gestion courante	8 303	12 642	42 163	58 905	23 615	8 610
66 - Charges financières	0	0	0	5 245	10 549	14 800
67 - Charges exceptionnelles	2 299	973	2 352	3 616	12 664	2 957
68 - Dotations aux provisions semi-budg.	0	0	16 038	8 865	778	4 247
DEPENSES REELLES	174 713	201 459	240 134	299 777	281 758	302 292
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	142 206	144 099	143 835	143 534	137 470	168 320
DEPENSES D'ORDRE	142 206	144 099	143 835	143 534	137 470	168 320
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	316 919	345 558	383 969	443 311	419 228	470 612
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
EXCEDENT DE L'EXERCICE	59 020	75 507	57 314	107 262	36 029	23 959
RECETTES	2019	2020	2021	2022	2023	2024(Est.)
013 - Atténuations de charges	353	0	0	0	0	0
70 - Produits des services	328 595	364 174	382 047	393 568	403 064	435 831
74 - Dotations et participations	0	10 274	21 944	66 080	0	6 430
75 - Autres produits de gestion courante	1	2	1	3 674	7 480	8 790
77 - Produits exceptionnels	0	102	67	221	0	325
78 - Reprises sur provisions semi-budg.	0	0	0	6 242	6 025	1 468
RECETTES REELLES	328 950	374 552	404 060	469 785	416 569	452 844
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 989	46 513	37 223	80 788	38 688	41 727
RECETTES D'ORDRE	46 989	46 513	37 223	80 788	38 688	41 727
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	375 939	421 064	441 283	550 573	455 256	494 571
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (Est.)
Recettes réelles de fonctionnement	328 950	374 552	404 060	469 785	416 569	452 844
- Dépenses réelles de fonctionnement	-174 713	-201 459	-240 134	-299 777	-281 758	-302 292
= CAF BRUTE hors cessions	154 237	173 092	163 925	170 008	134 811	150 553
- Remboursement du capital des emprunts	-6 200	-6 200	-6 200	-19 869	-59 869	-59 869
= CAF NETTE	148 037	166 892	157 725	150 139	74 941	90 684

La répartition des recettes montre que la régie de l'assainissement comme celle de l'eau potable a pu dégager des moyens pour investir grâce à la mise en place des services (abonnement, participation forfaitaire à l'assainissement collectif).

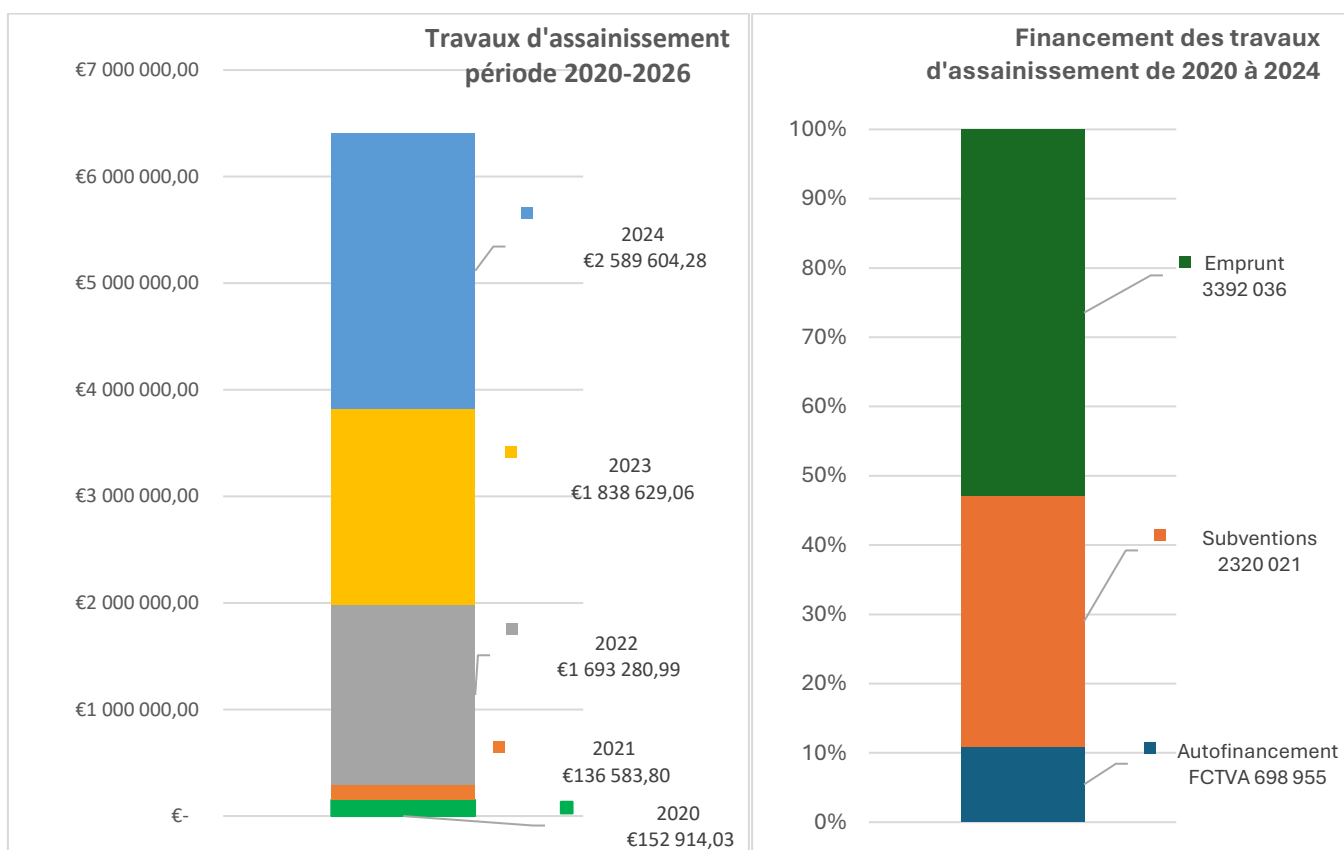


Prospective et épargne

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT								
					DOB 2025			
CHAINE DE L'EPARGNE	réalisés				prévisions de réalisation			
	2022	2023	2024	évol	évol	2025	évol	2026
Produits réels de fonctionnement	469 785 €	416 569 €	452 844 €	9%	9,00%	493 600 €	4,00%	513 344 €
Charges réelles de fonctionnement	299 777 €	281 758 €	302 292 €	7%	6,00%	320 429 €	3,00%	330 042 €
Epargne de gestion	175 254 €	145 360 €	165 352 €			240 671 €		250 302 €
Intérêt de la dette	5 245 €	10 549 €	14 800 €			67 500,00 €		67 000 €
Epargne brute (CAF brute)	170 009 €	134 811 €	150 553 €			173 171 €		183 302 €
Taux d'épargne brute	36,2%	32,4%	33,2%			35,1%		35,7%
Remboursement du capital de la dette nouveaux empr	19 869 €	59 869 €	59 869 €			80 000,00 €		80 000 €
Epargne nette (CAF nette)	150 140 €	74 941 €	90 684 €			93 171 €		103 302 €
taux d'épargne nette	32%	18%	20%			19%		20%

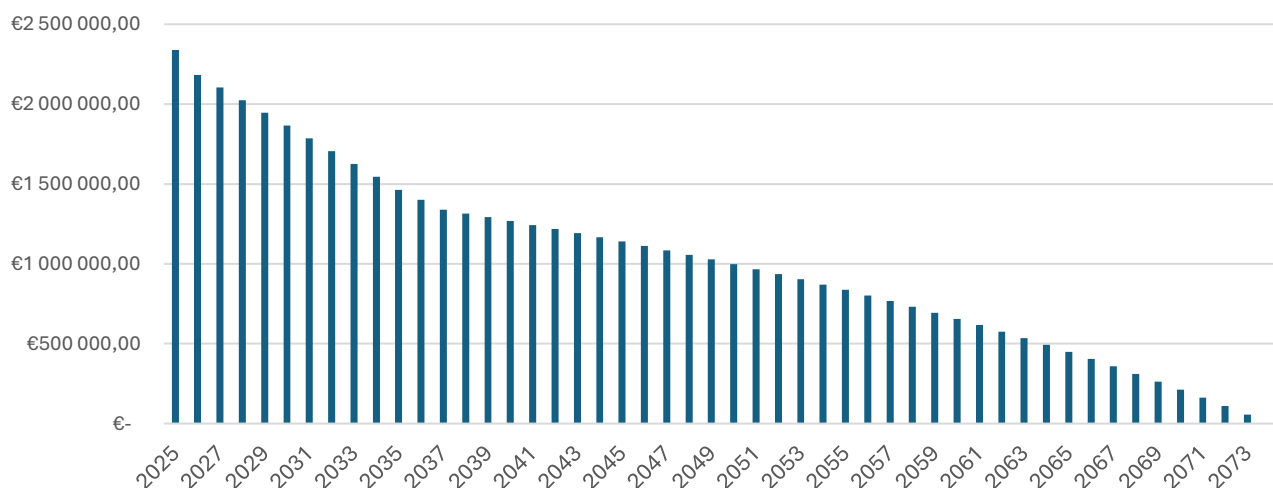


Bilan des travaux d'assainissement, période 2020 – 2024 : 6,4 millions d'euros de travaux réalisés

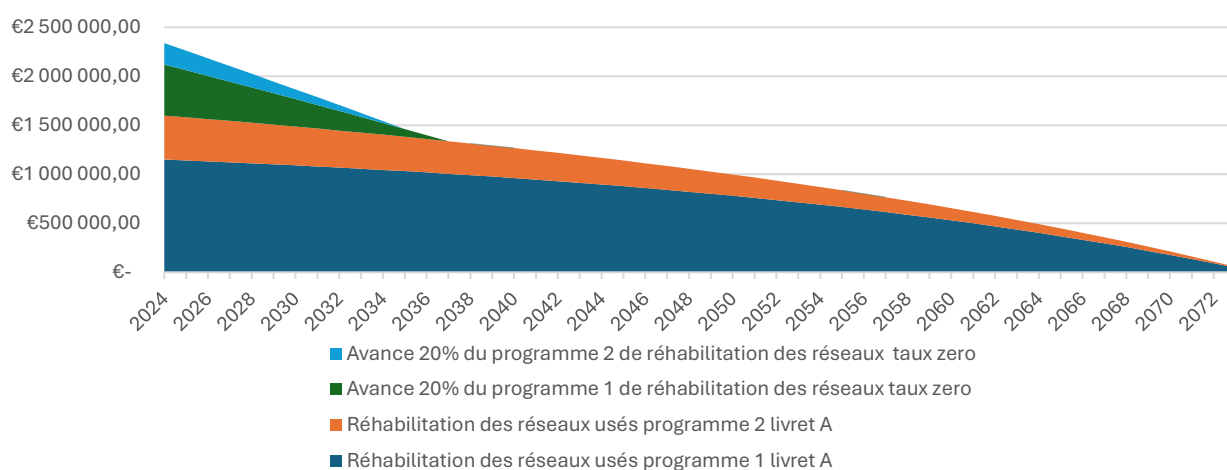


Endettement du budget de l'assainissement : 2 emprunts indexés sur le livret A et 2 emprunts à taux zéro

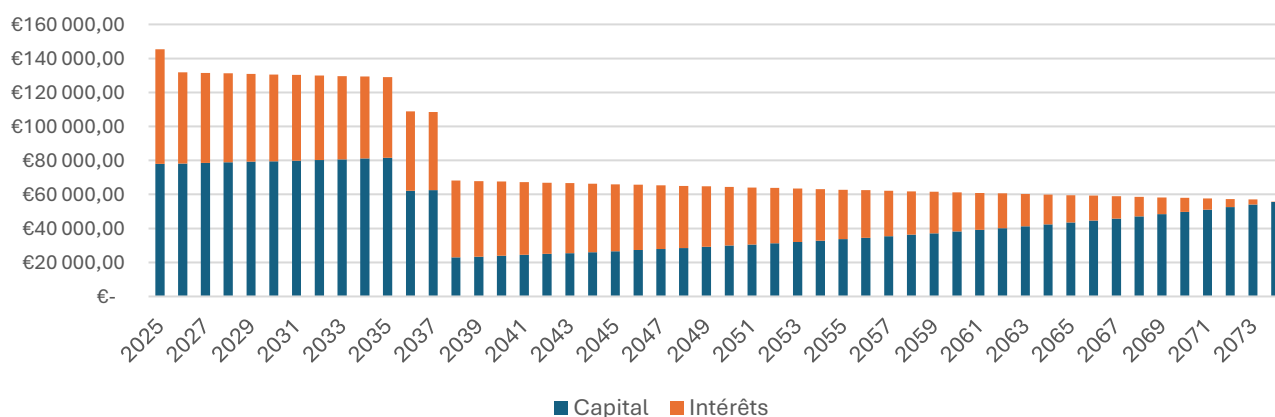
Evolution du capital restant dû du budget de l'assainissement



Capital restant dû au 31/12 par ligne de prêt - budget de l'assainissement



Evolution des annuités de remboursement de la dette du budget annexe assainissement



Le taux du livret A sera réduit de 0.6 point au 1^{er} février 2025, portant le taux de base à 2,4 %. Le taux des emprunts de la régie passe de 3.4% à 2.8% compte tenu de la marge de la Banque des Territoires.

Toutefois, le graphe ci-dessus est basé sur le taux à la date de la signature du contrat de prêt (tableau d'amortissement initial).

La baisse de 0.6 point devrait réduire la charge d'intérêts de près de 13 000 € en 2025 sur le budget de l'assainissement. En cas d'absence de notification du nouveau montant des intérêts avant le BP 2025, pour des raisons de prudence, l'inscription budgétaire sera celle de l'annuité d'emprunt initialement prévue dans le tableau d'amortissement de la dette.

Budget primitif 2025

Ce budget appliquera la réforme de la tarification de l'assainissement (nouvelle redevance performance en remplacement de la redevance modernisation des réseaux), qui pourrait amener un dessiner un profil budgétaire un peu différent des années passées.

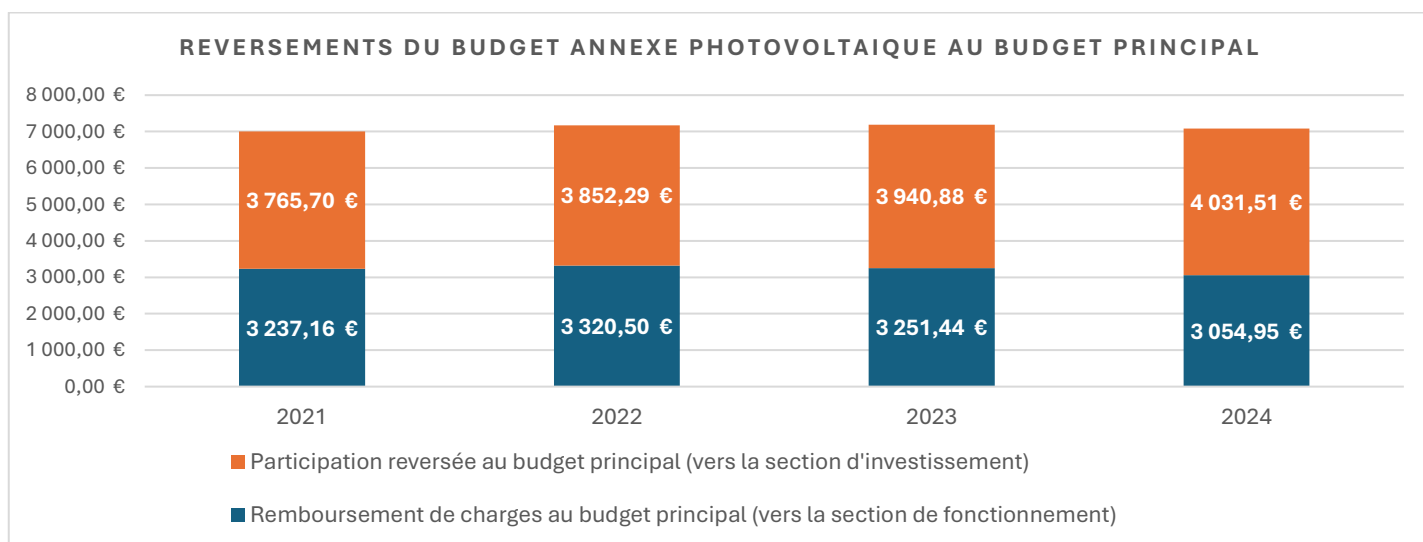
3. Photovoltaïque

La production pour la revente d'électricité est une activité à caractère industrielle et commerciale par nature. Un budget annexe a été mise en place en 2018 pour enregistrer les recettes de vente d'électricité de la toiture de la mairie annexe de Bauquay et intégrer des charges facturées par le budget principal.

	2021	2022	2023	2024
Épargne brute	5 539,36 €	5 607,67 €	6 630,84 €	6 776,75 €
Taux d'épargne brute	63,1%	62,8%	67,1%	68,9%
Résultat de fonctionnement	-18,64 €	49,67 €	1 072,84 €	-1 119,13 €
Résultat antérieur	408,72 €	390,08 €	439,75 €	1 512,59 €
Résultat cumulé à reporter sur N+1	390,08 €	439,75 €	1 512,59 €	393,46 €

	2021	2022	2023	2024
Résultat d'investissement	-545,58 €	1 705,71 €	1 617,12 €	3 864,37 €
Résultat antérieur	7 997,60 €	7 452,02 €	9 157,73 €	10 774,85 €
Résultat cumulé à reporter sur N+1	7 452,02 €	9 157,73 €	10 774,85 €	14 639,22 €

Le budget principal perçoit ainsi en 7 000 et 8 000 € de recettes du budget annexe photovoltaïque.



Conclusion

La situation des finances communales, tous budgets confondus, est saine.

Il convient toutefois d'être prudent face à la dégradation des comptes de l'Etat et d'attendre de connaître précisément la façon dont l'Etat souhaite réellement associer les collectivités locales au redressement des comptes publics, sur l'évolution des dotations pour le fonctionnement des services et sur l'évolution des subventions d'investissement pour les projets restant à cofinancer.

Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 - Annexe 1

Présentation synthétique du personnel communal



L'effectif communal représente actuellement 57 agents, dont 37 femmes et 20 hommes. Les agents des régies de l'eau potable et de l'assainissement sont rattachés au tableau des effectifs communaux (sont compris dans les 57 agents). En 2024, 2 agents titulaires ont fait valoir leur droit à la retraite.

Au 31/12/2024 :

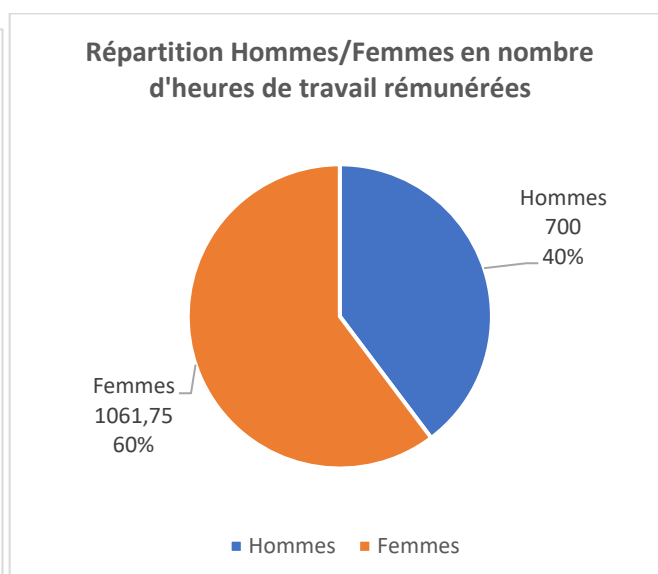
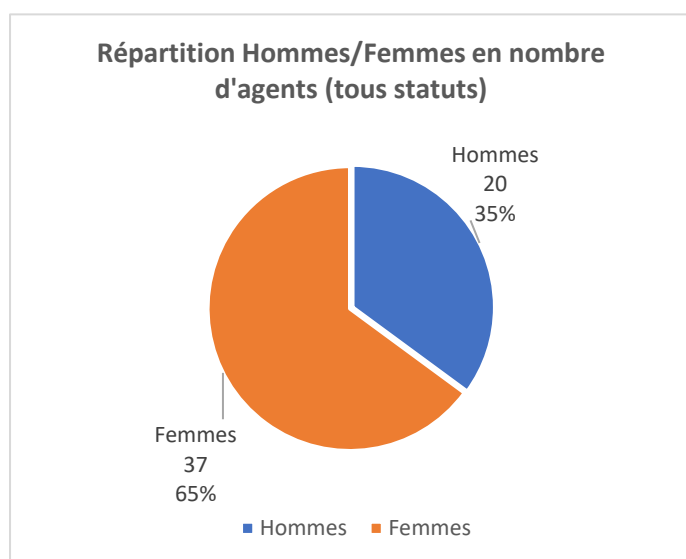
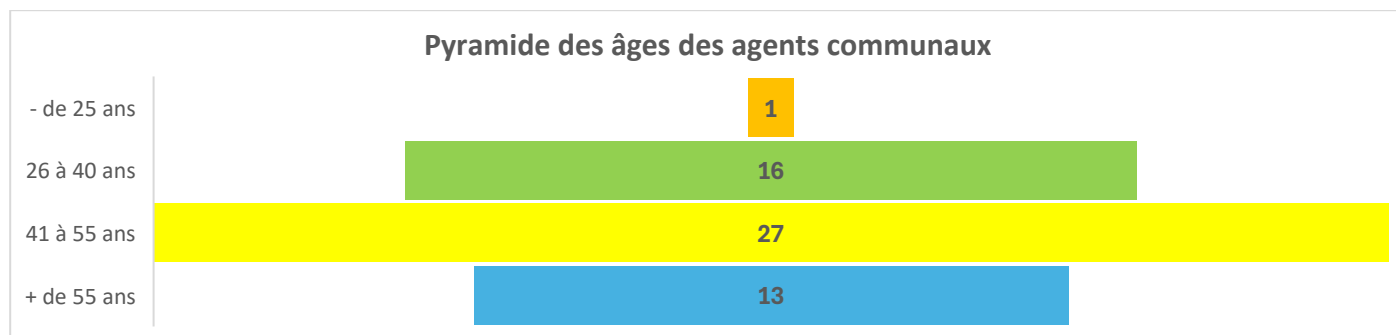
- ➔ 39 agents sont titulaires. Parmi le personnel sous contrat (18), 6 agents sont en contrat aidé.
- ➔ 22 agentes sont à temps non complet, essentiellement en poste dans les écoles.
- ➔ 39 % de l'effectif municipal travaille dans les écoles, garderies et cantines.
- ➔ 13 agents sont âgés de 55 ans et plus. Parmi eux, 4 vont faire valoir leur droit à la retraite entre janvier et décembre 2025.

En équivalent temps plein, l'effectif communal est de 50,5 ETP.

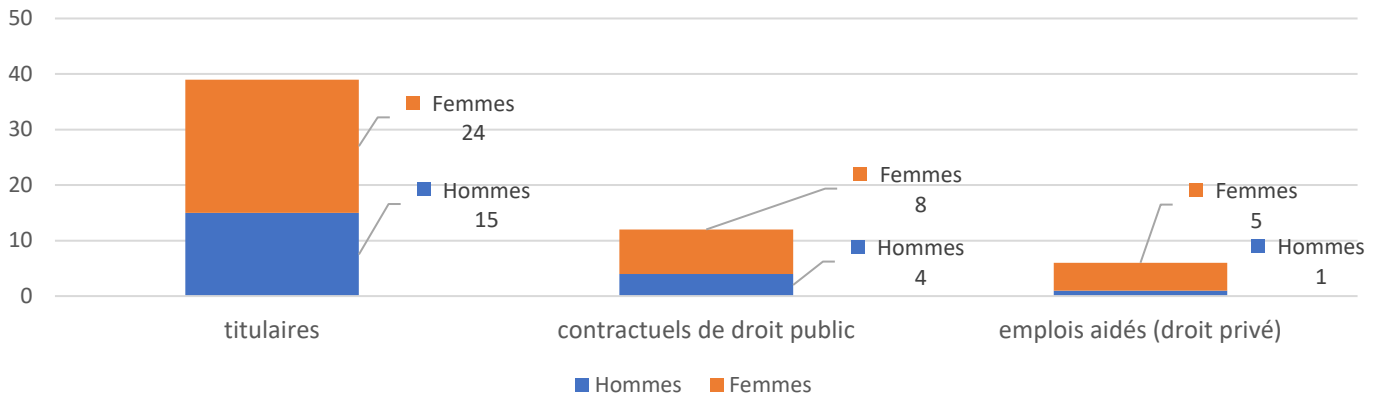
Le masse salariale communale est répartie sur 3 budgets :

Budgets	Masse salariale	Charges réelles de fonctionnement (comptes non définitifs)	Poids des charges de personnel	Population	Part charges de personnel/population	Part charges de personnel/population moyenne de la strate*	Budgets
Budget principal	1 929 667 €	3 950 876 €	48,8%	4618	417,86 €	589,00 €	Budget principal
Régie de l'eau potable	106 350 €	303 985 €	35,0%				Régie de l'eau potable
Régie de l'assainissement	105 603 €	302 292 €	34,9%				Régie de l'assainissement

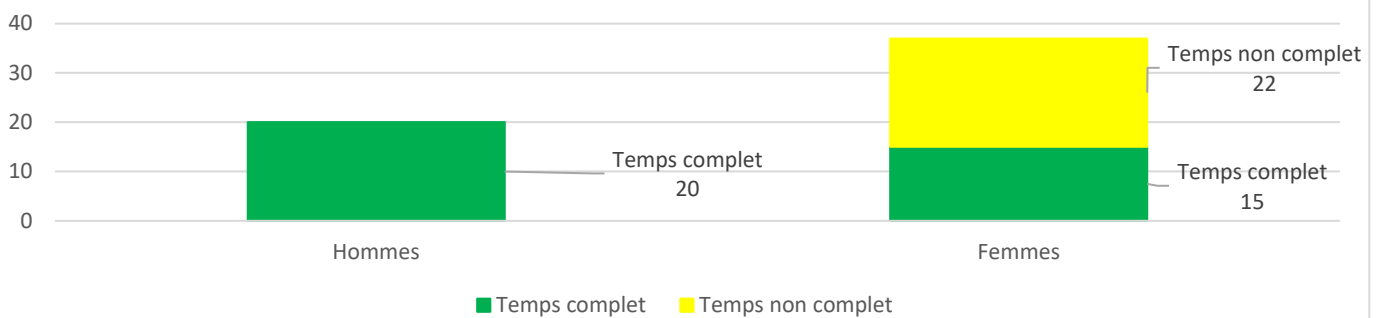
Source : Territoires et Finances - Principaux ratios financiers des communes et intercommunalités en 2023 AMF et La Banque Postale – strate 3 500 à 10 000 habitants.



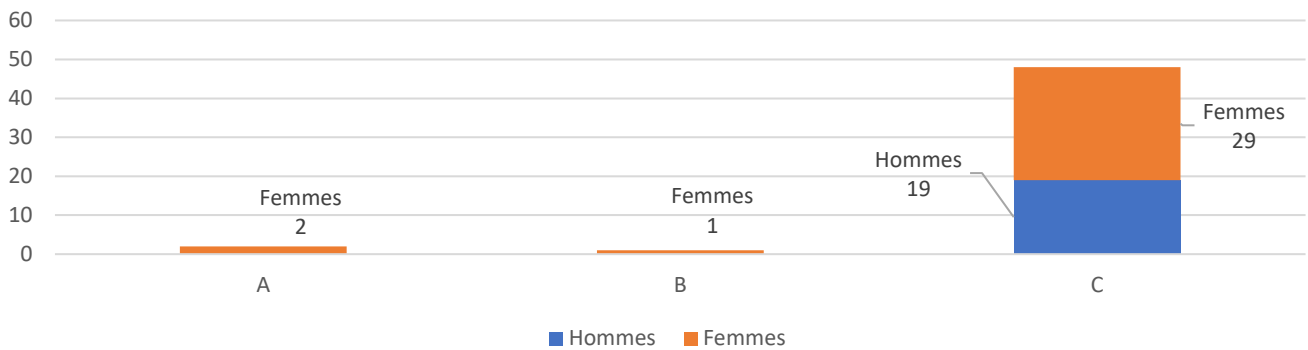
Répartition par sexe et par statut en 2024



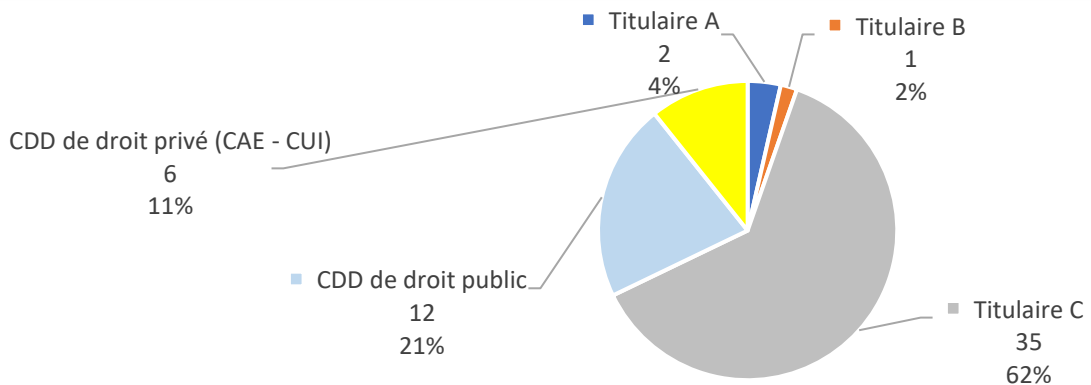
Répartition par temps complet et temps non complet et par sexe



Répartition des agents de droit public par catégorie et par sexe

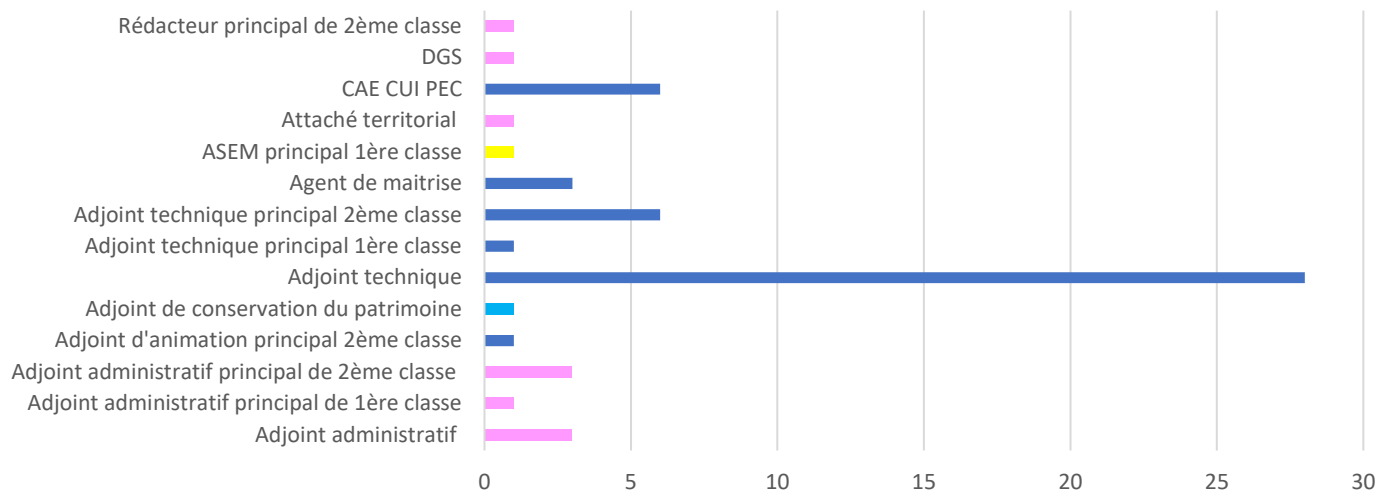


✚ En 2024, l'effectif, est composé à près de 68 % d'agents titulaires. En heures travaillées, le poids des titulaires est de 71%.

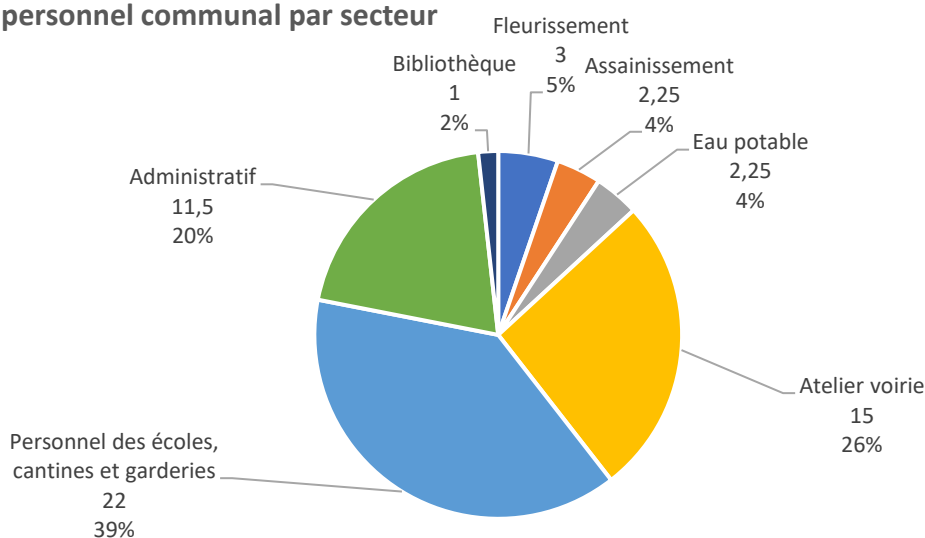


Répartition des agents par grade et par statut

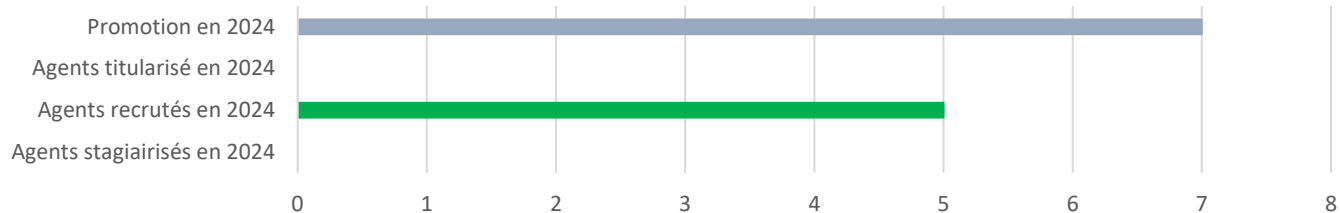
Répartition des effectifs par grade (ou statut)



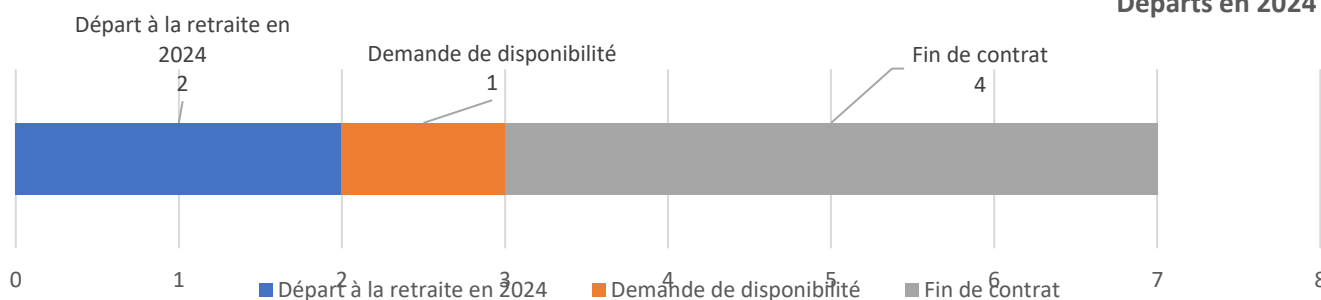
Répartition du personnel communal par secteur



Evolution des carrières des agents et agents recrutés en 2024

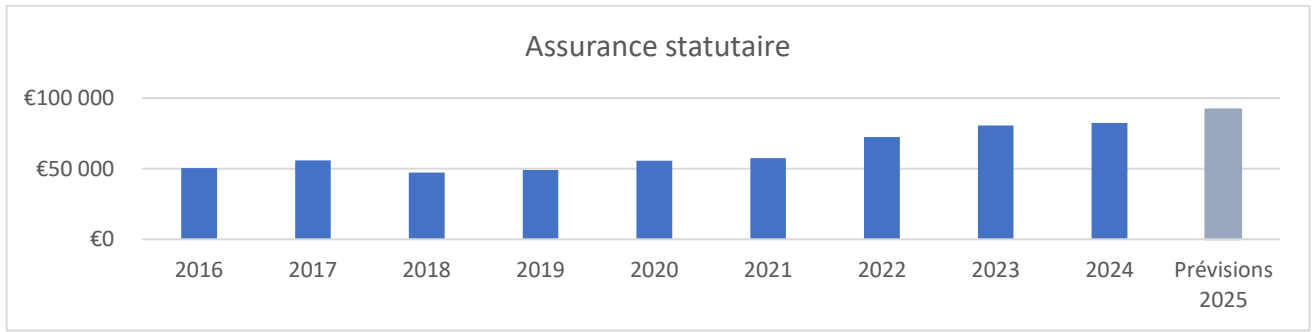


Départs en 2024



Absentéisme :

Les administrations doivent s'assurer pour être indemnisées des arrêts de maladie de leurs personnels.
 La commune a souscrit une assurance statutaire qui est actionnée au 15ème jours d'arrêt de maladie.
 Le coût de la police d'assurance statutaire s'est élevé à 82 326 € en 2024 contre 80 533 € en 2023 (+ 2,2%).



L'augmentation de cette police a été liée au risque « maladie professionnelle » mis en œuvre par la commune depuis 2018 pour un agent de maîtrise puis à la forte « sinistralité » résultant d'accidents du travail et d'une absence pour longue maladie.

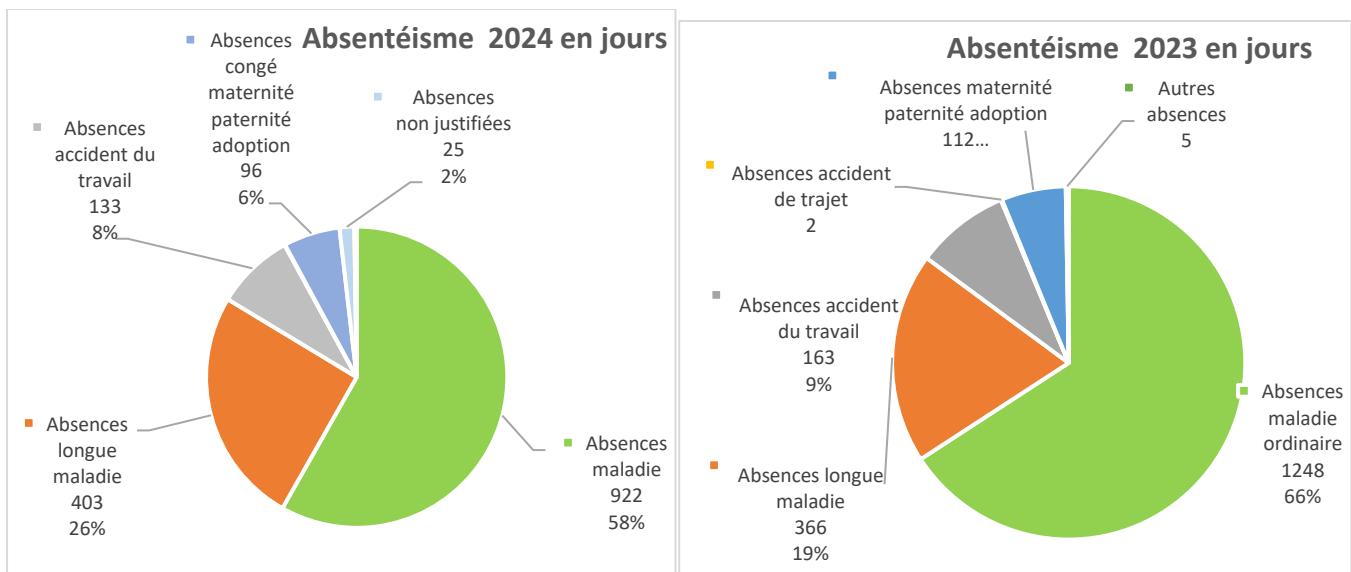
L'indemnisation maladie professionnelle a pris fin en 2023. Cependant, le coût de la police d'assurance statutaire est resté élevé en raison de la forte sinistralité 2023 (voir point sur l'absentéisme).

➔ Les modalités de calcul de la cotisation sont : masse salariale des agents titulaires dont le temps de travail hebdomadaire est supérieur à 28 heures * taux de cotisation.

La commune a adhéré à la commande groupée du Centre de Gestion du Calvados pour bénéficier d'un taux garanti pendant 2 ans (2025/2026) et une relative sécurité sur l'évolution du taux les deux ans suivantes.

Avec contrat de groupe partenariat CDG14						
Année	2024	2025	2026	2027	2028	Coût quadriennal
Taux	6,89%	7,89%	7,89%	8,61%	9,33%	392 067,18 €
masse salariale globale agents CNRACL	1 154 961,58 €	1 157 964,48 €	1 160 975,19 €	1 163 993,72 €	1 167 020,11 €	
Coût	82 325,94 €	91 363,40 €	91 600,94 €	100 219,86 €	108 882,98 €	
Avec contrat indépendant						
Année	2024	2025	2026	2027	2028	Coût quadriennal
Taux	6,89%	8,61%	9,11%	9,61%	10,11%	435 311,11 €
masse salariale globale agents CNRACL	1 154 961,58 €	1 157 964,48 €	1 160 975,19 €	1 163 993,72 €	1 167 020,11 €	
Coût	82 325,94 €	99 700,74 €	105 764,84 €	111 859,80 €	117 985,73 €	
FRAIS DE PILOTAGE CDG 14 (800 euros par an)						3 200,00 €
*estimation à partir des éléments transmis lors de la réunion et moyennes des années précédentes						
						GAIN POTENTIEL 40 043,94 €

➔ En 2024, l'absentéisme a été en baisse de 20 % par rapport à 2023 : 1 584 jours d'absences en 2024 contre 1 896 en 2023.



Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 - Annexe 2



Budget Principal - section d'investissement - opérations pluriannuelles (Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement)

opération	LIBELLES OPERATIONS PLURIANNUELLES ACTUELLES	TOTAL AP	Crédits consommés	Crédits consommés 2024	Crédits consommés 2024	Total consommé	CREDITS DE PAIEMENT					TOTAL	observation		
							2025				2026			2027	2028
							Reports	solde CP 2024 non engagés	2025	TOTAL					
01160	CONSTRUCTION CENTRE SECOURS AUNAY	287 400,00 €	197 146,18 €	86 924,77 €		284 070,95 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €		284 070,95 €	clôturée	
09007	REHABILITATION STADE COMMUNAL	1 440 000,00 €	1 255 721,59 €	17 327,52 €		1 273 049,11 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 273 049,11 €	clôturée	
09019	SKATE PARK	130 000,00 €	117 540,00 €			117 540,00 €			0,00 €	0,00 €			117 540,00 €	à clôturer	
09013	PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV 1	170 000,00 €	114 705,90 €	0,00 €		114 705,90 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €		114 705,90 €	à clôturer	
09021	2eme PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV	400 000,00 €	107 907,96 €	273 981,88 €		381 889,84 €	15 128,60 €		0,00 €	15 128,60 €	0,00 €		397 018,44 €	achèvement en 2025	
09008	REHAB BATIMENTS ECOLE ELEM AUNAY SUR ODON	3 000 000,00 €	2 482 887,97 €	489 257,40 €		2 972 145,37 €	37 985,57 €		0,00 €	37 985,57 €			3 010 130,94 €	achèvement en 2025	
09005	ACQ IMMEUBL 5 RUE DU 12 JUIN	476 000,00 €	279 655,08 €	128 944,62 €		408 599,70 €	60 467,00 €	6 933,30 €	0,00 €	67 400,30 €			476 000,00 €	achèvement en 2025	
12	REMPLACEMENT DE MATS DE + DE 30 ANS	71 300,00 €	0,00 €			0,00 €	45 000,00 €		14 500,00 €	59 500,00 €	11 000,00 €	800,00 €	0,00 €	71 300,00 €	
01145	AMENAGEMENT URBAINS : Aménagement du bas de la rue de CAEN	750 000,00 €	35 356,65 €			35 356,65 €	380 643,35 €		334 000,00 €	714 643,35 €				750 000,00 €	
9017	ACCESSIBILITE REHABILITATION EXTENSION DU CINEMA	2 161 200,00 €	138 237,63 €			138 237,63 €	185 535,00 €	234 354,37 €	1 000 000,00 €	1 419 889,37 €	603 074,00 €			2 161 201,00 €	
9017	CINEMA - AMENAGEMENTS EXTERIEURS DESIMPERMEABILISATION	204 000,00 €	0,00 €			0,00 €			100 000,00 €	100 000,00 €	104 000,00 €			204 000,00 €	à revoir
9017	CINEMA - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	300 000,00 €	0,00 €			0,00 €			150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €			300 000,00 €	
09023	MISE EN CONFORMITE CRECHE PARENTALE	606 882,50 €	50 553,27 €			50 553,27 €	49 446,28 €		200 000,00 €	249 446,28 €	306 882,95 €			606 882,50 €	
09016	CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE	4 579 200,00 €	28 411,46 €			28 411,46 €	47 332,00 €	24 256,54 €	400 000,00 €	471 588,54 €	2 000 000,00 €	2 079 200,00 €		4 579 200,00 €	
09030	REQUALIFICATION PLACE MARCHÉ	98 400,00 €	1 800,00 €			1 800,00 €	6 480,00 €		29 400,00 €	35 880,00 €	60 720,00 €			98 400,00 €	20 % des dépenses de démolition (déconstruction dépollution)
PROJETS D'OPERATIONS PLURIANNUELLES															
	Sente piétonne La Tannerie														
		14 674 382,50 €				5 806 359,88 €	828 017,80 €	265 544,21 €	2 227 900,00 €	3 321 462,01 €	3 235 676,95 €	2 080 000,00 €	0,00 €	14 443 498,84 €	

Cofinancement des opérations

opération	LIBELLES OPERATIONS PLURIANNUELLES ACTUELLES	TOTAL AP	DETR	DSIL	Fonds verts	FNADT	Leader	Contrat de territoire Régional	Contrat de territoire Départemental	Amendes de police	CAF	SDEC	Autres co-financeurs	FCTVA	Financements obtenus	fctva	coût réel supporté	TOTAL OPERATION	PART COFINANCEE
01145	AMENAGEMENT URBAINS : Aménagement du bas de la rue de CAEN	750 000,00 €	20%		X				X	X				14,9%	163 312,00 €	188 698,00 €	397 990,00 €	750 000,00 €	EN COURS
09021	2eme PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV	400 000,00 €						40%						16,4%	94 877,00 €	65 126,90 €	237 014,54 €	397 018,44 €	40,3%
09008	REHAB BATIMENTS ECOLE ELEM AUNAY SUR ODON	3 000 000,00 €	43%											16,4%	814 100,00 €	493 781,88 €	1 702 249,06 €	3 010 130,94 €	43,4%
09005	ACQ IMMEUBL 5 RUE DU 12 JUIN	476 000,00 €	14%											non	65 605,00 €		410 395,00 €	476 000,00 €	13,8%
01145	AMENAGEMENT URBAINS : Aménagement du bas de la rue de CAEN	750 000,00 €	20%		X				X	X				14,9%	163 312,00 €	188 698,00 €	397 990,00 €	750 000,00 €	EN COURS
09017	ACCESSIBILITE REHABILITATION EXTENSION DU CINEMA	2 161 200,00 €	X		X	X		X	X				CNC	16,4%	431 292,00 €				EN COURS
090xx	CINEMA - AMENAGEMENTS EXTERIEURS DESIMPERMEABILISATION	204 000,00 €					X			X			CNC 50 000 €	16,4%					EN COURS
090xx	CINEMA - EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES	300 000,00 €											CNC	16,4%					EN COURS
09023	MISE EN CONFORMITE CRECHE PARENTALE	606 882,50 €					X		X		X			16,4%					
09016	CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE	4 579 200,00 €	X											16,4%					
x	Subvention demandée ou financement possible (en fonction du niveau d'avancement de l'opération)															1 732 498,00 €	936 304,78 €	3 145 638,60 €	5 383 149,38 €

opération	LIBELLES OPERATIONS PLURIANNUELLES CLOSES	TOTAL AP	COUT TTC	observation	Financements obtenus	fctva	coût réel supporté	TOTAL OPERATION	PART COFINANCEE
04200	AMENAGEMENT SECURITE DANVOU LA FERR	563 400,00 €	540 964,53 €	clôturée	174 076,12 €	88 739,82 €	278 148,59 €	540 964,53 €	48,6%
01160	CONSTRUCTION CENTRE SECOURS AUNAY	287 400,00 €	284 070,95 €	clôturée	192 553,00 €	46 599,00 €	44 918,95 €	284 070,95 €	84,2%
09007	REHABILITATION STADE COMMUNAL	1 440 000,00 €	1 273 049,11 €	clôturée	642 155,90 €	208 830,98 €	422 062,23 €	1 273 049,11 €	66,8%
09013	PROG TRIENNAL RESEAUX EAUX PLUV	165 000,00 €	114 705,90 €	à clôturer	- €	18 816,36 €	95 889,54 €	114 705,90 €	16,4%
09019	SKATE PARK	117 540,00 €	117 540,00 €	à clôturer	79 431,00 €	19 281,26 €	18 827,74 €	117 540,00 €	84,0%
09008	REHAB BATIMENTS ECOLE ELEM AUNAY SUR ODON	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €		814 100,00 €	493 781,88 €	1 692 118,12 €	3 000 000,00 €	56,4%



Budget : LES MONTS D'AUNAY - Assainissement
Autorisations de programme et crédits de paiements AP/CP

DEPENSES

OPERATIONS PLURIANNUELLES	Autorisation de programme	dépenses 2020	2021		2022		2023		2024		2025			DEPENSES REALISEES AU 31/12/2024	COUT OU BUDGET DE L'OPERATION	
			BUDGET 2021	mandats 2021	BUDGET 2022 (y compris)	mandats 2022	BUDGET 2023 (y compris)	mandats 2023	BUDGET 2024 (y compris)	mandats 2024	reports 2024	estimation CP 2025	BP 2024			
P1 Réhabilitation des réseaux EU-EP	1 700 000 €	31 152 €	400 000 €	98 901 €	1 601 099 €	1 157 946 €										
Frais d'études	150 000 €	31 152 €	300 000 €	98 901 €	360 000 €	38 946 €										
Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	1 550 000 €		100 000 €		1 241 099 €	1 119 000 €	424 193 €	320 895 €	6 776 €	6 325 €						
P2 Réhabilitation des réseaux EU-EP	3 400 000 €	0 €	220 000 €	918 €	1 140 000 €	191 424 €	2 348 576 €	1 389 154 €	2 262 256 €	1 593 170 €	197 237 €	0 €	197 237 €	3 174 666 €	3 371 903 €	
Frais d'études			220 000 €	918 €	220 000 €	191 424 €										
Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	3 400 000 €				920 000 €		2 348 576 €	1 389 154 €	2 262 256 €	1 593 170 €	197 237 €	0 €	197 237 €	2 982 324 €	3 179 561 €	
Total général	5 100 000 €	31 152 €	620 000 €	99 819 €	2 741 099 €	1 349 370 €	2 772 769 €	1 710 049 €	2 269 032 €	1 599 496 €	197 237 €	0 €	197 237 €	4 789 887 €	4 987 124 €	
														moins value sur programme 1		84 779,41 €

RECETTES

OPERATIONS PLURIANNUELLES	Autorisation de programme	recettes 2020	2021		2022		2023		2024		2025			RECETTES REALISEES AU 31/12/2024	RECETTES OPERATION
			Total budget	titres 2021	BUDGET 2022 (y compris)	titres 2022	BUDGET 2023 (y compris)	titres 2023	BUDGET 2024 (y compris)	titres 2024	reports 2024	estimation CP 2024	BP 2024		
P1 Réhabilitation des réseaux EU-EP	1 700 000 €	0 €	0 €	16 224 €	0 €	1 011 195 €	360 587 €	228 164 €	484 323 €	451 038 €	0 €	98 566 €	98 566 €	1 706 620 €	1 805 186 €
Subv. équipt Agence de l'eau	894 107 €	0 €				533 520 €	360 587 €	175 524 €	34 323 €	0 €		98 566 €	98 566 €	709 044 €	807 610 €
FCTVA	278 868 €	0 €		16 224 €		179 639 €		52 640 €		1 038 €				249 540 €	249 540 €
Emprunts en euros	527 025 €	0 €				298 036 €		0 €	450 000 €	450 000 €	0 €	0 €	0 €	748 036 €	748 036 €
P2 Réhabilitation des réseaux EU-EP	3 400 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	600 000 €	1 025 798 €	594 432 €	1 858 003 €	2 258 516 €	0 €	427 255 €	427 255 €	3 452 948 €	3 880 203 €
Subv. équipt Agence de l'eau	1 800 000 €						1 025 798 €	468 534 €	708 003 €	822 518 €		394 900 €	394 900 €	1 291 052 €	1 685 952 €
FCTVA	557 736 €							125 898 €		285 998 €		32 355 €	32 355 €	411 896 €	444 251 €
Emprunts en euros	1 042 264 €					600 000 €		0 €	1 150 000 €	1 150 000 €	0 €	0 €	0 €	1 750 000 €	1 750 000 €
Total général	5 100 000 €	0 €	0 €	16 224 €	0 €	1 611 195 €	1 386 385 €	822 596 €	2 342 326 €	2 709 554 €	0 €	525 821 €	525 821 €	5 159 568 €	5 685 389 €



Budget annexe Eau Potable
Autorisations de programme et crédits de paiements AP/CP

DEPENSES

OPERATIONS PLURIANNUELLES		Autorisation de programme	2021		2022		2023		2024		2025			CP 2026	CP 2027	DEPENSES REALISEES AU 31/12/2024	COUT OU BUDGET GLOBAL
			BUDGET 2021	mandats 2021	BUDGET 2022 (y compris reports)	mandats 2022	BUDGET 2023 (y compris reports)	mandats 2023	BUDGET 2024 (y compris reports)	mandats 2024	reports 2024	CP 2025	BP 2025				
O6000	P1 Réhabilitation des réseaux EU-EP	960 000,00 €	316 000 €	14 697 €	945 303 €	540 954 €	404 348 €	105 368 €	7 944 €	2 331 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	663 351 €	663 351 €
20311	Frais d'études	140 000,00 €	200 000 €	14 697 €	200 000 €	8 045 €	11 781 €	4 532 €	7 944 €	2 331 €			0 €	0 €	0 €	29 606 €	29 606 €
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel,	820 000,00 €	116 000 €		745 303 €	532 909 €	392 568 €	100 836 €					0 €	0 €	0 €	633 745 €	633 745 €
O07000	P2 Réhabilitation des réseaux EU-EP	2 300 000,00 €	160 000 €	0 €	380 000 €	17 151 €	1 902 849 €	1 001 896 €	995 486 €	695 907 €	67 827 €	0 €	67 827 €	0 €	0 €	1 714 954 €	1 782 781 €
20311	Frais d'études	160 000,00 €	160 000 €	0 €	300 000 €	17 151 €	0 €	13 123 €					0 €	0 €	0 €	30 274 €	30 274 €
23151	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel,	2 140 000,00 €					1 632 849 €	988 773 €	845 486 €	695 907 €	67 827 €		67 827 €	0 €	0 €	1 684 679 €	1 752 507 €
O04000	Sécurisation captages et réservoirs	180 000,00 €	0 €	0 €	150 000 €	0 €	174 900 €	6 200 €	107 260 €	12 350 €	27 124 €	134 326 €	161 450 €	0 €	0 €	18 550 €	180 000 €
	Frais d'études	24 900,00 €			150 000 €	0 €	35 000 €	6 200 €		12 350 €					0 €	18 550 €	18 550 €
	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel,	155 100,00 €							107 260 €		27 124 €	134 326 €	161 450 €			0 €	161 450 €
O08000	Remplacement canalisations (Courtilbert)	300 000,00 €	0 €	0 €	80 000 €	0 €	280 000 €	15 565 €	150 000 €	95 931 €	14 300 €	0 €	14 300 €	0 €	0 €	111 495 €	125 795 €
	Frais d'études						10 000 €	11 785 €							0 €	11 785 €	11 785 €
	Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outill.	300 000,00 €			80 000 €		270 000 €	3 780 €	150 000 €	95 931 €	14 300 €		14 300 €	0 €	0 €	99 710 €	114 010 €
Total général		3 740 000,00 €	476 000 €	14 697 €	1 325 303 €	558 106 €	2 307 197 €	1 107 263 €	1 003 430 €	698 238 €	67 827 €	134 326 €	243 577 €	0 €	0 €	2 508 350 €	2 751 927 €

moins-value sur programme 1 - 296 649,20 €
moins-value sur programme 2

RECETTES

OPERATIONS PLURIANNUELLES		Autorisation de programme	2021		2022		2023		2024		2025			CP 2026	CP 2027	RECETTES REALISEES AU 31/12/2024	part financement/ réalisés
			Total budget	titres 2021	BUDGET 2022 (y compris reports)	titres 2022	BUDGET 2023 (y compris reports)	titres 2023	BUDGET 2024 (y compris reports)	titres 2024	reports 2024	CP 2025	BP 2025				
O03000	P1 Réhabilitation des réseaux EU-EP	960 000 €	0 €	0 €	703 237 €	629 453 €	411 808 €	22 461 €	355 024 €	355 024 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	663 351 €	100%
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	343 237 €			343 237 €	286 453 €	56 784 €	22 461 €					0 €			308 914 €	47%
	Autofinancement reversement TVA	160 000 €														11 437 €	4%
1641	Emprunts en euros	456 763 €			360 000 €	343 000 €	355 024 €		355 024 €	355 024 €			0 €			343 000 €	52%
O07000	P2 Réhabilitation des réseaux EU-EP	2 300 000 €	0 €	0 €	940 000 €	0 €	1 833 333 €	1 643 492 €	185 134 €	158 003 €	11 531 €	0 €	11 531 €	0 €	0 €	1 801 495 €	100%
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	318 386 €					318 386 €	128 545 €	185 134 €	158 003 €	11 531 €		11 531 €			286 548 €	16%
	Autofinancement reversement TVA	383 333 €											0 €	0 €	0 €	0 €	0%
1641	Emprunts en euros	1 598 281 €			940 000 €		1 514 947 €	1 514 947 €					0 €	0 €	0 €	1 514 947 €	84%
O04000	Sécurisation captages et réservoirs	180 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 550 €	0%
	Subvention	8 125 €															
	Autofinancement reversement TVA	30 000 €														18 550 €	100%
	Emprunts en euros	141 875 €															
O08000	Remplacement canalisations (Courtilbert et l'Abbaye)	300 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	26 603 €	26 383 €	52 986 €	0 €	0 €	111 495 €	0%
	Subvention										26 603 €	26 383 €	52 986 €				
	Autofinancement reversement TVA	50 000 €														111 495 €	100%
	Emprunts en euros	250 000 €															
Total général		3 740 000 €	0 €	0 €	1 643 237 €	629 453 €	2 245 141 €	22 461 €	540 158 €	355 024 €	38 133 €	26 383 €	64 517 €	0 €	0 €	2 594 891 €	



Budget Principal - Etat de la dette au 31 décembre 2024

Somme empruntée empruntée	Libellé de l'emprunt	commune déléguée	Organisme prêteur	Taux	Capital restant dû fin 2023	2024			Capital restant dû fin 2024	2025			Capital restant dû fin 2025	dernière échéance	classe GESSLER	Observation
						Capital	Intérêt	Échéance		Capital	Intérêt	Échéance				
750 000,00 €	DIVERS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	Aunay sur Odon	CREDIT AGRICOLE	3.98	225 000,00 €	37 500,00 €	8 395,32 €	45 895,32 €	187 500,00 €	37 500,00 €	6 902,81 €	44 402,81 €	150 000,00 €	2029	A1	
93 500,00 €	CONSTRUC 2 CLASSES MATERNELLE AUNAY	Aunay sur Odon	CREDIT AGRICOLE	3.13										2021	A1	
780 973,58 €	AMENAGEMENT ECOLE PRIMAIRE REFINANCEMENT	Aunay sur Odon	LA BANQUE POSTALE	2.13	382 333,12 €	53 241,45 €	7 720,31 €	60 961,76 €	329 091,67 €	54 384,59 €	6 577,17 €	60 961,76 €	274 707,08 €	2030	A1	
550 000,00 €	DIVERS TVX INVESTIS REFINANCEMENT	Aunay sur Odon	LA BANQUE POSTALE	1.44	162 500,00 €	50 000,00 €	2 070,00 €	52 070,00 €	112 500,00 €	50 000,00 €	1 350,00 €	51 350,00 €	62 500,00 €	2027	A1	
100 000,00 €	ECOLE PRIMAIRE TRVX DERNIERE TRANCH	Aunay sur Odon	LA BANQUE POSTALE	1.46	29 545,37 €	9 090,92 €	298,64 €	9 389,56 €	20 454,45 €	9 090,92 €	248,86 €	9 339,78 €	11 363,53 €	2027	A1	
232 500,00 €	BAUQUAY PROGRAMME INVESTISSEMNT	Bauquay	CAISSE D'EPARGNE	2.28	143 612,42 €	11 330,82 €	3 177,94 €	14 508,76 €	132 281,60 €	11 591,37 €	2 917,39 €	14 508,76 €	120 690,23 €	2035	A1	
55 000,00 €	BAUQUAY PROGRAMME INVESTISSEMENT	Bauquay	CAISSE D'EPARGNE	2.30	35 944,06 €	2 635,07 €	826,71 €	3 461,78 €	33 308,99 €	2 695,67 €	766,11 €	3 461,78 €	30 613,32 €	2035	A1	
15 000,00 €	DANVOU TRVX COMMUNE	Danvou la Ferrière	CREDIT AGRICOLE	3.43										2022	A1	
137 204,12 €	Plessis Grimoult	Le Plessis Grimoult	CREDIT FONCIER	3,00	19 579,49 €	6 226,07 €	930,03 €	7 156,10 €	13 353,42 €	6 521,81 €	634,29 €	7 156,10 €	6 831,61 €	2026	A1	
170 000,00 €	ACQUISITION AMELIOR MAISON PLESSIS	Le Plessis Grimoult	CAISSE DES DEPOTS	3.80	122 393,19 €	3 018,94 €	1 899,17 €	4 918,11 €	119 374,25 €	3 133,67 €	4 536,23 €	7 669,90 €	116 240,58 €	2048	A1	
1 227 000,00 €	REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AUNAY/ODON	Aunay sur Odon	CAISSE D'EPARGNE	1,75	1 165 650,00 €	49 080,00 €	20 076,80 €	69 156,80 €	1 116 570,00 €	49 080,00 €	19 217,88 €	68 297,88 €	1 067 490,00 €	2047	A1	
388 577,00 €	ACQUISITION REHABILITATION EXTENSION 5 RUE DU 12 JUIN	Aunay sur Odon	LA BANQUE DES TERRITOIRES	3,60					388 577,00 €	12 952,57 €	14 939,07 €	27 891,64 €	375 624,43 €	2054	A1	
458 900,00 €	REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE D'AUNAY/ODON	Aunay sur Odon	LA BANQUE DES TERRITOIRES	3,40					458 900,00 €	15 296,67 €	15 082,51 €	30 379,18 €	443 603,33 €	2054	A1	
221 381,00 €	REHABILITATION RESEAU PLUVIAL PROGRAMME 2	Aunay sur Odon	LA BANQUE DES TERRITOIRES	3,40					221 381,00 €	4 427,60 €	7 376,38 €	11 803,98 €	216 953,40 €	2074	A1	
4 111 177,70 €	TOTAL			2,57%	2 286 557,65 €	222 123,27 €	43 495,75 €	267 518,19 €	3 133 292,38 €	256 674,87 €	80 548,70 €	337 223,57 €	2 876 617,51 €			
70 000,00 €	TVX DE TRAVERSE DU BOURG ONDEFONTAI	Ondefontaine	CREDIT AGRICOLE													remboursé en 2020
4 181 177,70 €	total															

Régie de l'assainissement - Etat de la dette au 31 décembre 2024

Somme empruntée empruntée	Libellé de l'emprunt	commune déléguée	Organisme prêteur	Taux	Capital restant dû fin 2023	2024			Capital restant dû fin 2024	2025			Capital restant dû fin 2025	dernière échéance	classe GESSLER	Observation
						Capital	Intérêt	Échéance		Capital	Intérêt	Échéance				
298 036,00 €	Avance 20% du programme 1 de réhabilitation des réseaux	Aunay sur Odon	Agence de l'Eau Seine Normandie	0,00	258 297,87 €	19 869,07 €	- €	19 869,07 €	238 428,80 €	19 869,07 €	- €	19 869,07 €	218 559,73 €	2037	A1	
600 000,00 €	Avance 20% du programme 2 de réhabilitation des réseaux	Aunay sur Odon	Agence de l'Eau Seine Normandie	0,00	560 000,00 €	37 333,33 €	- €	37 333,33 €	522 666,67 €	37 333,33 €	- €	37 333,33 €	485 333,33 €	2038	A1	
1 150 000,00 €	Prêt programme 2 de réhabilitation des réseaux	Aunay sur Odon	La Banque des Territoires	livret A + 0,4	1 150 000,00 €	9 047,97 €	39 100,00 €	48 147,97 €	1 140 952,03 €	9 355,60 €	38 792,37 €	48 147,97 €	1 092 804,06 €	2073	A1	
450 000,00 €	Prêt programme 1 de réhabilitation des réseaux (prêt signé versé en 2024)	Aunay sur Odon	La Banque des Territoires	livret A + 0,4	450 000,00 €	9 000,00 €	15 300,00 €	24 300,00 €	441 000,00 €	9 000,00 €	14 994,00 €	23 994,00 €	417 006,00 €	2074	A1	
2 498 036,00 €					2 418 297,87 €	75 250,37 €	54 400,00 €	129 650,37 €	2 343 047,50 €	75 558,00 €	53 786,37 €	129 344,37 €	2 213 703,13 €			

Régie de l'eau potable - Etat de la dette au 31 décembre 2024

Somme empruntée empruntée	Libellé de l'emprunt	commune déléguée	Organisme prêteur	Taux	Capital restant dû fin 2023	2024			Capital restant dû fin 2024	2025			Capital restant dû fin 2025	dernière échéance	classe GESSLER	Observation
						Capital	Intérêt	Échéance		Capital	Intérêt	Échéance				
1 514 947,00 €	Prêt programme 2 de réhabilitation des réseaux	Aunay sur Odon	La Banque des Territoires	livret A + 0,4	1 514 947,00 €	30 298,94 €	54 450,57 €	84 749,51 €	1 484 648,06 €	30 298,94 €	50 478,03 €	80 776,97 €	1 454 349,12 €	2073	A1	
	Prêt programme 1 de réhabilitation des réseaux (prêt signé versé en 2024)	Aunay sur Odon	La Banque des Territoires	livret A + 0,4					355 024,00 €	7 100,48 €	9 015,17 €	16 115,65 €	347 923,52 €	2074	A1	
1 514 947,00 €					1 514 947,00 €	30 298,94 €	54 450,57 €	84 749,51 €	1 839 672,06 €	37 399,42 €	59 493,20 €	96 892,62 €	1 802 272,64 €			